Projet Éducatif Territorial

Ville de Levallois

Levallois
VILLE

Sommaire

Avant-propos page 4
Quelques chiffres page 5
Population de Levallois page 5
Nombre d'établissements concernés par le PEDT page 6
Nombre d'enfants concernés par le PEDT page 6
Modalités d'information des familles page 6
Tarifs page 6
Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT page 6

1 • La Petite enfance page 7
1.1 Secteur de la petite enfance page 8
1.2 Jardin d'enfants page 9
1.3 Jardins de découvertes page 9
1.4 Restauration des tout-petits page 9
1.5 Activités dans les crèches page 10
1.6 Espace Snoezelen en itinérance page 10
1.7 Axes principaux développés page 11
1.8 Relais Petite Enfance (RPE) page 11

2 • Le temps scolaire page 12
2.1 Les écoles privées page 13
2.2 Liens entre le scolaire, périscolaire et extrascolaire page 13
2.3 L'accueil des enfants en situation de handicap page 15
2.4 Restauration scolaire page 15
2.4.1 Tables de tri dans les restaurants scolaires page 16
2.4.2 Restauration scolaire totalement sans plastique page 16
2.4.3 Bien manger dans les restaurants scolaires page 17
2.4.4 Commission des menus page 17
2.4.5 Commission des menus des enfants page 17
2.4.6 La Semaine du goût page 17
2.5 Les interventions pendant le temps scolaire page 18
2.6 L'anglais dès la maternelle page 18
2.7 Nouvelles technologies page 18
2.8 Activités culturelles et musicales page 19
2.9 Sport à l'école page 20
2.10 Savoir Nager page 21
2.11 Savoir Rouler à Vélo page 21
2.12 Le sport de haut niveau page 21
2.13 Les Médiathèques page 21
2.14 Lire et faire lire page 22
2.15 Distribution de dictionnaire page 22
2.16 Prévention Routière page 22
2.17 Archives et Patrimoine page 22
2.18 Sorties durant le temps scolaire page 22
2.19 Le Potager (78) page 22
2.20 Potagers pédagogiques municipaux page 23
2.21 Classes de découvertes page 23
2.22 Soutien financier de la Ville aux EAC page 23
2.23 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) page 24
2.24 Santé à l'école page 24
2.25 La Sécurité des écoles page 24

2.26 Aide au trousseau à la rentrée scolaire page 25
2.27 Programme d'échange Odyssée page 25
2.28 Capteurs de CO2 page 25

3 • Les activités périscolaires page 26
3.1 Études dirigées page 27
3.2 L'aide aux devoirs page 27
3.3 La Ruche page 27
3.4 Centres de loisirs page 28
3.5 Conservatoire Maurice-Ravel page 29
3.6 Sport page 29
3.6.1 Sport dans les Centres de loisirs page 29
3.7 Centre Culturel page 29
3.8 La parentalité page 30
3.8.1 Parentalité dans les médiathèques page 30

4 • Les activités extrascolaires page 31
4.1 Centres de loisirs page 32
4.2 Sport page 32
4.3 Conservatoire Maurice-Ravel page 32
4.4 Centre Culturel (L'ESCALE) page 32
4.5 Centres de vacances page 32
4.5.1 Dispositif des Vacances apprenantes page 33
4.5.2 Les juniors handicapés page 33
4.6 Le Potager (78) page 33
4.7 La Ludothèque page 33

5 • Les Pré-Ados, Ados et jeunes majeurs page 34
5.1 Clubs Pré-Ados et Ados page 35
5.2 Conseil Communal des Jeunes (CCJ) page 35
5.3 L'espace jeunesse page 35
5.3.1 Information Jeunesse page 36

6 • Les modalités du PEDT page 37
6.1 Durée du PEDT page 38
6.2 Bilan et évaluation PEDT page 38
6.3 Comité de pilotage page 38
6.4 Indicateurs quantitatifs et qualitatifs page 38
6.5 Les Partenaires page 39
6.5.1 Partenaires institutionnels page 39
6.5.2 Partenaires associatifs page 39
6.6 Nombre d'enfants du territoire concernés par les activités du PEDT page 40
6.7 Les Acteurs des activités proposées dans le cadre du PEDT page 40

Annexe 1 - Liste des établissements de la Petite enfance page 42
Annexe 2 - Liste des établissements scolaires page 42
Annexe 3 - Liste des équipements municipaux page 43

Avant-propos

La Ville de Levallois dispose depuis de nombreuses années d'un dispositif éducatif cohérent et de qualité, répondant aux objectifs recherchés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires au niveau des activités périscolaires.
Attentive aux besoins de l'enfant, à sa réussite éducative et son bien-être, la Municipalité s'est inscrite dans une démarche volontariste en mettant l'accueil des enfants et l'éducation au cœur de ses priorités. À ce titre, elle reste particulièrement vigilante à offrir le meilleur cadre éducatif possible à tous les enfants de la commune, dans le respect de la citoyenneté et de la laïcité.

Ce nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT), vise à mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des crèches, des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.
Aussi, le PEDT s'appuie sur les actions déjà existantes sur la Ville pour les adapter au nouveau contexte d'organisation du temps scolaire, tout en cherchant l'amélioration continue de l'action éducative territoriale, fruit d'une concertation organisée.

Il permet de formaliser une démarche visant à proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, ceci dans le respect des compétences de chacun et en veillant à assurer la complémentarité des temps éducatifs.
La Ville de Levallois souhaite inscrire l'ensemble de ses actions éducatives dans le cadre d'un projet global. Le projet éducatif territorial (PEDT), se construit donc avec l'ensemble des partenaires locaux (Éducation nationale, Direction de la Cohésion sociale, CAF, PMI, associations et familles) afin d'offrir un parcours éducatif de qualité.

Les objectifs éducatifs et opérationnels s'inscrivent dans une réflexion globale sur la place de l'enfant dans la société et sur une meilleure connaissance des besoins.

La plupart des enfants et jeunes Levalloisiens connaissent trois pôles de vie interdépendants, qui sont autant de lieux d'éducation dont il faut considérer les complémentarités :
- La famille,
- La crèche / l'école / le collège / le lycée…
- Les temps périscolaires et extrascolaires.

La coopération entre les différents partenaires est donc déterminante dans la réalisation d'un projet adapté aux besoins de l'enfant, elle installe chaque enfant levalloisien au cœur de ce projet.

Le projet éducatif, conçu et piloté par la Municipalité, en concertation avec l'ensemble de ses partenaires, concerne tous les jeunes âgés de 0 à 25 ans et englobe toutes les composantes de l'éducation, petite enfance, scolaire, périscolaire, extrascolaire, jeunesse...
L'ambition de ce PEDT est de définir les orientations et les objectifs prioritaires communs aux différents partenaires éducatifs et de veiller à la cohérence et à la complémentarité des activités proposées.
Le PEDT place l'enfant au cœur du dispositif, s'inscrit dans la durée et est susceptible d'évoluer au fil du temps. Il permet aussi de formaliser l'engagement des différents partenaires et de fixer les objectifs à atteindre.

Il vise aussi à définir un cadre global et cohérent à l'action éducative de la Ville et de ses partenaires et donc à traduire l'ambition éducative collective pour Levallois et les enfants qui y résident.
Le projet éducatif mettra donc l'accent sur les échanges entre les partenaires éducatifs et les différents intervenants au bénéfice de la cohérence éducative de l'ensemble.

La Ville de Levallois est labellisée "Ville Amie des Enfants" par l'UNICEF depuis 2009.

Quelques chiffres

Levallois s'inscrit comme une ville très dynamique. Elle est située sur la Rive droite de la Seine, dans le département des Hauts-de-Seine en région Île-de-France, limitrophe de Paris.

La Ville comporte 66 082 habitants au dernier recensement INSEE sur un territoire qui s'étend sur 2,41 km².

La Ville compte une forte implantation d'entreprises et sièges sociaux. Elle est aussi desservie par un important réseau de transports en commun : plusieurs lignes de bus, trois stations de métro et une station de train Transilien.

À Levallois le taux de natalité reste élevé, en 2021 on comptait 1670 naissances domiciliées, contre 964 en 2020.

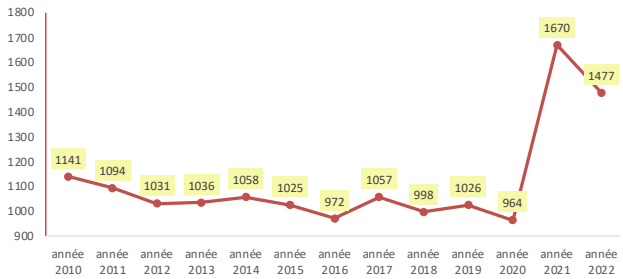

Population de Levallois

© Insee

	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 3 ans	1 345	1 395	2 740
3 à 5 ans	1 306	1 269	2 575
6 à 10 ans	2 151	1 865	4 016
11 à 17 ans	2 438	2 479	4 917
18 à 24 ans	2 437	2 937	5 374
25 à 39 ans	8 350	9 310	17 660
40 à 54 ans	6 214	6 903	13 118
55 à 64 ans	2 600	3 497	6 097
65 à 79 ans	2 980	3 871	6 851
80 ans ou plus	944	1 790	2 734
Ensemble	**30 766**	**35 316**	**66 082**

La population se caractérise par sa jeunesse, en effet les 30/44 ans sont les plus nombreux, ainsi que les 15/29 ans.
Cette population est composée à 44,7% de couples avec enfant et 15% de familles monoparentales (en majorité des femmes seules avec enfant). 73,4% d'actifs dont 45,1% de cadres et professions intellectuelles.

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	**23 830**	**28 723**	**100**	**100**	**100**
Agriculteurs exploitants	8	0	0	0	0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 518	572	1,1	5,4	2,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8 459	7 851	8,7	46,7	11
Professions intermédiaires	3 456	5 305	11,5	22,5	7,8
Employés	1 933	4 449	10,6	15	7,4
Ouvriers	1 517	387	3,5	4,5	2,1
Retraités	4 035	5 783	0	0	62,9
Autres personnes sans activité professionnelle	2 904	4 376	64,6	5,9	6,2

Nombre d'établissements concernés par le PEDT
(Publics et privés sous contrat)

Établissements	Publics	Privés	Total
Petite enfance	18	27	40
Écoles maternelles	11	5	16
Écoles élémentaires	10	4	14
Centres de loisirs maternels	10		10
Centres de loisirs élémentaires	9		9
Collèges	3	1	4
Clubs Pré-Ados	2		2
Lycée	1	1	2
Club Ados	1		1

Nombre d'enfants concernés par le PEDT
Le public concerné est la totalité des enfants de la commune et du plus grand nombre possible de jeunes scolarisés dans le secondaire.
Périmètre : **Ville de Levallois**
Petite enfance **963** enfants de moins de 3 ans
Enfance jeunesse : **4 202** enfants - **2 417** pré-adolescents - **1 598** adolescents

- Maternelles (entre 3 et 5 ans) : **1 803**
- Élémentaires : **2 399**
- Collégiens : **2 417**
- Lycéens : **1 598**

97 % des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire participent à des activités périscolaires ou extrascolaires.

Modalités d'information des familles
Plusieurs outils de communication sont utilisés pour informer les familles.
Le site de la Ville présente et fournit toutes les informations sur les différents temps de vie de l'enfant (petite enfance, scolaire, périscolaire, extrascolaire, jeunesse…).
Le portail famille actuellement accessible sur le site de la Ville permet les inscriptions dans les différents secteurs, le suivi des réservations et présences des enfants en centre de loisirs et restauration scolaire, ainsi que la transmission des factures.
La communication par courriels est maintenant généralisée et permet rapidement de tenir les familles informées des offres et des modalités d'organisation des différentes structures.
L'accueil physique est maintenu pour les familles qui le souhaitent pour tous les services proposés.

Les Pré-inscriptions pour toutes les activités périscolaires ou extrascolaires et les restaurants scolaires ont lieu chaque année, en mai, par Internet ou à l'aide de l'*Info Levallois Spécial Pré-inscriptions*.

Ce "guichet unique" permet aux services municipaux et associations, en amont de chaque rentrée, de "réguler" l'encadrement nécessaire à chaque activité.
Chaque année, 6 400 pré-inscriptions sont ainsi traitées, uniquement pour le domaine scolaire et périscolaire.
L'inscription à l'école publique ouvre droit à la restauration scolaire, l'étude dirigée et le centre de loisirs sans inscription.
La régie municipale Levalloisirs permet aux familles d'étaler le règlement de l'ensemble des activités municipales auxquelles participent enfants et parents sur 10 mois, de septembre à juin.

Tarifs
Les tarifs des prestations municipales de la Petite enfance, scolaires, périscolaires et extrascolaires (crèches, restauration scolaire, études dirigées, centres de loisirs, clubs ados et pré-ados, centres de vacances et classes de découvertes.) sont calculés selon le principe du Quotient Familial Municipal c'est-à-dire suivant les ressources de chaque famille. Le calcul des barèmes, linéaire et progressif, permet une corrélation réelle avec les revenus des familles et l'évitement des effets seuil, inéquitables. L'ensemble des tarifs sont appliqués selon un taux d'effort identique pour l'ensemble des revenus.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT
La Ville de Levallois dispose d'un nombre particulièrement important d'établissements pour accueillir les enfants mais aussi de nombreuses structures culturelles et sportives modernes qui proposent une palette d'activités extrêmement large.
La collaboration est permanente et très étroite avec les services de l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine.
Les services municipaux sont extrêmement réactifs, permettant ainsi le bon déroulement des actions du PEDT.

- I -

La Petite enfance

Un secteur toujours en évolution

La Ville accueille les enfants de 0 à 3 ans dans 18 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Levallois compte 963 places en établissements publics d'accueil du jeune enfant. Les différentes structures sont réparties sur l'ensemble du territoire. À côté de cette offre, la Ville propose des actions d'Accueil enfants-parents (LAEP) destiné aux futurs parents et aux parents d'enfants de moins de 6 ans qui souhaitent rencontrer d'autres parents, partager des moments de jeux, échanger avec des professionnels. La ville propose aussi un Relais Petite Enfance (RPE) qui est un lieu d'accueil et d'information pour les assistantes maternelles libres et les parents employeurs ainsi que lieu d'accueil pour les enfants et les familles.

I.1- Secteur de la petite enfance

La Ville de Levallois se place en 6e position sur les 36 communes du Département concernant les offres dédiées aux 0 à 3 ans.

L'offre Municipale propose 963 places d'accueils.

Cette offre d'accueil est complétée, par des établissements associatifs ou privés agréés par la PMI et non gérés par la Municipalité qui proposent un total de 439 places, majoritairement sous la forme de micro-crèches sous-contractant avec des entreprises. Les structures municipales permettent aux enfants d'être accompagnés dans un environnement adapté à leurs âges. En leur proposant des jeux adaptés à leurs compétences et en respectant le développement psycho-affectif et psychomoteur, l'enfant est acteur de son développement. Chaque professionnel du secteur de la Petite enfance adopte une posture d'écoute et de bienveillance pour permettre de garantir des interactions de qualité.

L'enfant peut alors évoluer à son rythme et en toute sécurité, et ce, à tous niveaux de sa vie quotidienne et de sa progression psychomotrice.

Afin d'assurer le bien-être, la sécurité et le respect de l'enfant au sein des établissements de la Petite enfance, chaque structure établie un projet pédagogique qui tient comme objectif d'exprimer formellement les valeurs éducatives fortes de l'établissement.

Le projet pédagogique de l'équipe s'appuie sur les valeurs suivantes :

- Organiser un environnement sécurisant de découvertes,
- Créer un accueil individuel et chaleureux pour l'enfant et sa famille,
- Respecter le développement et la personnalité de chaque enfant,
- Favoriser la rencontre et le respect de l'autre,
- Ouvrir à l'éveil artistique et culturel.

Les espaces sont aménagés en fonction des besoins des enfants. L'aménagement de l'espace dans lequel les enfants sont accueillis, garantit leur bien-être et les sécurise tout au long de la journée. L'aménagement est pensé en équipe avec l'intervention et les observations des éducateurs de jeunes enfants. En lien avec les équipes de terrain, ils réfléchissent aux besoins des enfants et leur créent des espaces adaptés.

L'environnement des crèches de Levallois est conçu pour susciter l'éveil des enfants. Une attention particulière est portée par la Direction des Services Techniques à l'esthétisme des espaces, à la qualité de l'ambiance et du matériel. Les sollicitations visuelles permettent aux enfants de développer leur sensibilité, leur curiosité et leur intelligence.

Le projet éducatif de la Petite enfance permet d'exprimer clairement les valeurs éducatives fortes que l'établissement souhaite soutenir. Même si chaque projet éducatif est unique, il vient souvent s'inspirer

des principes définis par de grands pédagogues.

Dans chaque crèche de Levallois, le projet pédagogique, quant à lui, aborde les définitions pratiques. Il permet d'établir de façon très concrète les moyens pratiques liés au projet éducatif de la Petite enfance :

- Les modalités d'accueil : période de familiarisation, horaires, organisation de l'accueil…
- Le rôle de chacun : présentation de l'équipe et définition du rôle de chaque membre du personnel…
- L'organisation de la journée : organisation des temps de repas, de sieste, définition des différentes activités et des périodes clés…

Toutes les activités, règles de vie ou fonctionnement émanent du projet éducatif de la Petite enfance.
Certaines crèches peuvent intégrer des thèmes pour aider l'équipe à appliquer le projet pédagogique au quotidien. Ainsi le langage, l'art ou la nature peuvent être des leviers utilisés par les établissements.

Les équipes pluridisciplinaires des crèches s'appuient sur leurs observations et partagent leurs compétences afin de mettre en place des solutions adaptées à chaque enfant.

Ainsi les équipes proposent aux enfants d'évoluer dans les différents espaces lorsqu'ils sont rassurés dans celui-ci. Ils prennent toujours en compte l'autonomisation de l'enfant.

1.2- Jardin d'enfants

Une structure intermédiaire

La Ville de Levallois dispose d'un équipement municipal intermédiaire entre la crèche et l'école maternelle, recevant uniquement des enfants de 20 mois à 3 ans.
Les familles levalloisiennes peuvent choisir un temps d'accueil selon leurs besoins réels, les journées laissées vacantes étant mises à disposition d'autres enfants, ce qui augmente les capacités d'accueil.
Le Jardin d'enfants est ouvert de 8h à 19h, du lundi au vendredi.

1.3- Jardins de découvertes (JDD)

Une formule levalloisienne

Les Jardins de découvertes sont des équipements municipaux avec une formule inédite conçue à Levallois.
Passerelle entre la Petite enfance et l'école, ils accueillent, d'un à quatre jours par semaine, les enfants de 2 à 3 ans dans les locaux des Centres de loisirs maternels Louis-Pasteur, Saint-Exupéry et Jules-Ferry.
Les enfants sont encadrés par une directrice et une équipe spécialisée Petite enfance ayant suivi une formation adaptée.
Les repas sont pris dans la salle à manger de l'école maternelle dont dépend le Jardin de découvertes.

Les Jardins de découvertes ne fonctionnent pas les mercredis, ni pendant les vacances scolaires, les locaux étant alors occupés par les Centres de loisirs ouverts exclusivement aux enfants scolarisés.
Accueil : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30.

1.4- Restauration des tout-petits

L'éveil au goût

Développement de l'enfant, santé, diversification alimentaire, mastication… Autant d'éléments indissociables pour assurer une restauration de qualité dans les établissements de la Petite enfance de Levallois.
Éveil des goûts et équilibre alimentaire sont les maîtres mots dans les crèches de la Ville qui proposent des menus variés, confectionnés avec des produits de qualité, et établis avec le concours d'experts de l'alimentation de la petite enfance. Le temps du repas est un moment de partage et d'éveil pour les plus petits, il contribue fortement au développe-

ment de son autonomie. Parce que manger doit être un plaisir dès le plus jeune âge, les équipes apportent une grande importance à la composition et à la préparation des repas, en lien avec le rythme de croissance de chaque enfant.

Une partie des crèches fonctionne en liaison froide et une autre en restauration réalisée sur place. La municipalité, sous l'impulsion de Madame le Maire et de l'Adjointe au Maire déléguée à la famille et à la Petite enfance, poursuit la démarche de passer de la liaison froide à la cuisine préparée sur site. Ainsi, les enfants bénéficient de repas mieux adaptés à leurs besoins, avec plus de produits bios et favorisant les circuits courts.

Dans les équipes des crèches de la Ville, l'ensemble du personnel est concerné :
Le cuisinier, en ce qui concerne l'hygiène, les méthodes de travail, les commandes, la confection des repas, la présentation…
La directrice qui élabore des menus variés et équilibrés, dans le strict respect des recommandations nutritionnelles du Plan National de Nutrition Santé et du GEMRCN, veille à l'équilibre des menus et est garante de l'application de la réglementation.
Les équipes de professionnels, présentent avec les enfants lors du repas, sont partie prenante du projet autour de l'alimentation.

Des contrôles d'hygiène sont aussi réalisés dans chaque restaurant et cuisine pour garantir un niveau d'hygiène optimal, selon des critères bien définis.

Les menus respectent les besoins des enfants en fonction de leur âge et de leur développement individuel.

Les heures de repas sont variables d'une section à l'autre et en fonction de l'âge et du rythme des enfants accueillis et du projet pédagogique.
Les enfants mangent dans leur salle de vie ou dans des espaces spécialement aménagés.

Certains aliments ne sont pas proposés, soit parce qu'ils sont trop allergisants, soit parce qu'ils sont déconseillés pour les enfants de moins de 3 ans.
Les enfants souffrant d'allergies alimentaires, sont accueillis au sein de la structure avec la mise en place d'un "Projet d'Accueil Individualisé" (PAI).
Ce projet est différent pour chaque enfant, en fonction de la gravité de l'allergie et de ses conséquences médicales. Il est établi avec les parents par la directrice et le médecin de la crèche, et en lien avec le médecin traitant de l'enfant.

1.5–Activités

Les enfants expriment leur créativité au cours d'activités qui permettent à chacun de formuler sa propre représentation du monde, son imaginaire et ses émotions du moment. Les ateliers organisés dans les crèches de la Ville encouragent la motricité, favorisent les expérimentations et développent leurs sens. Quelques petits moments de musique chaque jour permettent de mémoriser un répertoire de chansons, de découvrir de nouveaux sons, de s'initier à la pratique d'instruments de musique, et de développer le sens de l'écoute et du rythme. C'est aussi un moyen de découvrir un répertoire de musique très large.
Des expositions éphémères s'installent aussi dans les crèches de la Ville. Les réalisations des enfants attisent la curiosité et touchent la sensibilité de chacun. Les parents prennent le temps de regarder et de commenter avec les enfants les œuvres réalisées.

1.6- Espace Snoezelen en itinérance

La Zen attitude

Au sein des crèches de Levallois une éducatrice municipale de jeunes enfants, propose régulièrement d'apporter du matériel pour aménager un espace Snoezelen. Dans une ambiance propice à la détente, elle propose aux enfants des moments de relaxation et d'expression de leurs émotions.

Lumière tamisée, coussins moelleux, sons de la nature ou encore son diffuseur de parfums, cette installation est un véritable havre de paix où sont limités les stimuli sonores et le bruit.
Le Snoezelen est une activité qui fait appel aux 5 sens des enfants. Il s'agit d'un temps non directif d'accompagnement de l'enfant, pour partager des expériences sensorielles, émotionnelles dans un lieu sécurisant et sécurisé. Le mot Snozelen est la contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezelen (somnoler). Cette activité est proposée dans toutes les crèches durant l'année.

1.7- Trois axes principaux développés

Le soutien à la parentalité : étendre les actions de la Direction de la Petite enfance vers un accès LAEP (Lieu Accueil Enfants-Parents) pour les familles de Levallois.

Une réflexion approfondie sur l'accueil des enfants porteurs de handicap.

La formation des personnels du service de la Petite enfance a été renforcée avec l'instauration :

- De journées pédagogiques pour l'ensemble du personnel sur des thèmes transversaux aux différentes structures d'accueil de la Ville.
- D'une offre de formations spécifiques propres à ce secteur et d'une mise en œuvre de l'analyse des pratiques professionnelles pour les agents. L'évaluation permet d'adapter les objectifs et les fonctionnements des services afin de correspondre au mieux à l'évolution des besoins des Levalloisiens.
- D'un développement des dispositifs passerelles en lien avec les écoles maternelles pour les plus de 2 ans. La réussite éducative s'amorce dès la petite enfance.

1.8- Relais Petite Enfance (RPE)

Le trait d'union entre les familles et les assistants maternels

À Levallois, **Le Relais Petite Enfance, le RPE**, est un trait d'union entre les parents et les Assistants maternels de La Ville. Les activités et les formations proposées contribuent à améliorer la qualité de l'accueil des enfants, à promouvoir ce mode de garde et à professionnaliser les Assistants maternels.
Le Relais propose aussi des permanences d'informations administratives pour les familles.
Au Relais Petite Enfance de Levallois, les familles peuvent trouver :

- Des informations sur l'ensemble des modes d'accueil individuels ou collectifs.
- Un soutien pour toutes les démarches administratives.
- La liste des assistants maternels agréés et des conseils sur ce mode de garde.
- Des informations générales en matière de droit du travail dans ce secteur.
- Un échange autour de l'éveil et du développement de l'enfant lors de soirées à thème et conférences…

Pour les assistants maternels, le Relais Petite Enfance de Levallois :

- Transmet leurs coordonnées et leurs disponibilités aux parents en recherche d'un mode d'accueil.
- Les informe des conditions d'accès et d'exercice au métier d'assistant maternel.
- Les informe sur leur statut, leurs droits, les possibilités de formation.
- Les écoute et les accompagne dans l'exercice quotidien de leur profession.
- Leur propose des réunions à thème, des conférences, des rencontres festives...

- 2 -
La temps scolaire

À Levallois, les conditions d'accueil des enfants sont optimales, que ce soit dans les écoles comme dans les accueils périscolaires et extrascolaires.

19 écoles maternelles et élémentaires accueillent plus de 4 200 enfants de Levallois.

Levallois scolarise à chaque rentrée de septembre tous les enfants ayant 3 ans révolus au 31 décembre de l'année civile.

Dans les écoles maternelles de la Ville, les enseignants sont aidés dans leur mission par des agents municipaux spécialisés, les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) et dans les écoles élémentaires par le personnel de service municipal.
Dans les écoles maternelles le positionnement d'un ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) par classe de petites sections et moyennes sections et d'un ATSEM pour deux classes de grandes sections, souligne un engagement fort de la Municipalité. Ce positionnement marque l'importance portée par la Ville de Levallois à l'accompagnement pédagogique des enfants, menée par les enseignants, dès leur entrée à l'école maternelle.

2.1- Les écoles privées

Le financement municipal

La Municipalité participe directement aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association situées sur son territoire et verse une subvention pour les enfants Levalloisiens scolarisés dans des écoles privées hors de la commune.
La Ville de Levallois compte, sur son territoire, trois écoles privées sous contrat d'association. Tous les trois ans, une convention portant participation aux charges de fonctionnement des écoles privées est signée entre la Ville et chacune des trois écoles. Le montant de ce forfait communal est de : 1 168,50€ pour chaque enfant de maternelle et 588,50€ pour chaque enfant d'élémentaire. Au-delà de la participation au forfait communal, la Municipalité participe également à un "forfait langue vivante étrangère" qui a vocation d'accompagner les écoles privées sous contrat d'améliorer la pratique des langues. Ce forfait est fixé à 136,75€ par élève de la moyenne section de maternelle au CM2, au titre de l'aide à l'enseignement d'une langue vivante étrangère.

Comme pour les écoles publiques, la Municipalité met à la disposition les Classes de découvertes, les cars municipaux pour les sorties, le libre accès, avec toutes leurs activités, aux équipements sportifs et culturels…

Ainsi, la Ville porte une participation financière complémentaire à hauteur de 239 euros par an et par enfants aux écoles privées sous contrat. Environ 715 enfants sont scolarisés au sein de ces établissements : près de 450 enfants en écoles élémentaires et 265 en écoles maternelles.

Aussi, par ces interventions multiformes, financières et pédagogiques, la Ville de Levallois est un acteur privilégié des écoles privées sous contrat d'association.

2.2- Liens entre le scolaire, périscolaire et extrascolaire

La concertation des professionnels

Les enfants participent à divers temps scolaires, périscolaires et extrascolaires en intégrant différentes dimensions culturelle, sportive, artistique, manuelle, de détente, de loisir et d'apprentissage.
Il revient donc aux acteurs intervenant sur ces dif-

férents temps de se concerter afin de respecter le rythme de l'enfant et d'éviter la simple superposition d'activités.

La Ville de Levallois souhaite porter une attention particulière à l'adéquation, la cohérence, la continuité et la complémentarité des activités périscolaires avec les projets d'école, dans le respect des missions et des compétences de tous les intervenants auprès des enfants, enseignants, animateurs, intervenants qualifiés.

Une approche globale doit donc permettre de redonner de la légitimité à l'ensemble des acteurs. Le PEDT est ainsi l'expression d'une volonté commune autour de valeurs et d'objectifs partagés, gages de l'implication de tous.

Seront ainsi particulièrement encouragés les actions, les évènements, les projets qui permettront des liens, des passerelles entre le temps scolaire et le temps périscolaire, dans un esprit de collaboration, voire de co-intervention des enseignants avec les animateurs de temps éducatifs.

Des rencontres régulières entre équipes d'animation et enseignantes permettent d'échanger et de travailler ensemble, en lien avec les projets des écoles : établissements de règles communes, suivi des enfants, complémentarité des actions... De même, des projets passerelles peuvent être élaborés entre les équipes enseignantes et d'animation. Les activités proposées le mercredi par des intervenants extérieurs doivent également avoir un contenu complémentaire aux interventions mises en œuvre sur le temps scolaire.

Travailler ensemble nécessite de construire des relations basées sur la reconnaissance des missions de chacun, malgré des approches qui peuvent être différentes, mais dont l'objectif principal et commun reste l'intérêt de l'enfant.

Par ailleurs, la Ville et l'Inspection de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Levallois encouragent la collaboration des équipes municipales et des équipes enseignantes à travers notamment l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'école.
Ils sont les points de convergence et d'articulation entre les orientations spécifiques de chacun et les perspectives académiques. Ils s'appuient notamment sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et plus particulièrement les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative.

Il s'agit là de proposer un véritable parcours civique commun et concerté de l'enfant, s'appuyant tant sur le temps scolaire que sur le temps périscolaire, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale.

Le PEDT formalise donc la démarche globale offrant à chaque enfant un parcours éducatif de qualité, cohérent, pendant et après l'école. Il organise ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

À ce titre les équipes d'animation et les équipes enseignantes se rencontrent de manière régulière pour évoquer des questions transversales (mutualisation des locaux, harmonisation des règles de vie...) et mettre en œuvre concrètement leur partenariat (développement de projets complémentaires).
De la même manière, un suivi plus individualisé peut être effectué lorsque le comportement d'un enfant interroge les acteurs éducatifs.

L'implication des différents membres de la communauté éducative doit permettre la mise en place d'actions dont les objectifs sont :

- De favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant et l'accès aux connaissances.
- De susciter la curiosité et d'éveiller l'esprit critique des participants.
- De diversifier les modalités d'accès à des thématiques telles que le sport, la culture, le développement durable, le vivre ensemble...
- De privilégier une approche ludique, basée sur le plaisir et le volontariat des enfants pour les rendre acteurs de ces temps.
- De favoriser la participation de tous les enfants en prenant en compte leurs attentes.
- De constituer un champ d'expérimentation propice au développement de projets novateurs.

2.3- L'accueil des enfants en situation de handicap

Des moyens humains et matériels adaptés

La Ville de Levallois développe l'inclusion dès la Petite enfance par l'accueil des enfants en situation de handicap. Elle souhaite apporter une réponse humaine, proche des préoccupations des familles.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité recrute et forme des personnels spécialisés, destinés à l'accompagnement, en insertion avec les autres enfants, des enfants handicapés, durant les temps périscolaires et extrascolaires.

Une cellule handicap a donc été créée pour la Petite enfance et un référant encadre les animateurs dans les centres de loisirs. La formation des personnels a aussi été renforcée dans les établissements de la Petite enfance comme dans les Centres de loisirs.

L'intégration des enfants en situation de handicap est aussi une priorité de l'Éducation Nationale qui développe ces accueils en attribuant des moyens humains supplémentaires après instruction de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.

La Ville œuvre aussi afin de permettre la scolarisation et l'accueil dans les structures périscolaires de tous les enfants, en prenant en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers.

Les moyens pour améliorer les conditions d'accueil des enfants porteurs de handicaps sont réajustés en permanence.

Plusieurs dispositifs sont accessibles aux enfants handicapés

- Les écoles publiques élémentaires de Levallois disposent de deux **Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)**. Ces classes ont pour objectif d'intégrer des enfants souffrant de troubles cognitifs, de la communication et du langage plus ou moins sévères. Les enfants qui fréquentent ces classes sont intégrés dans le Centre de loisirs qui dépend de l'école.

- La **Classe pour enfants autistes** accueille des élèves autistes à l'école élémentaire Buffon, en partenariat avec l'Institut Médico-Éducatif (IME) et Siss-Appedia, une association de parents et de professionnels. Les enfants qui fréquentent cette classe sont intégrés le mercredi matin dans le Centre de loisirs de l'école.

- Le **Levallois Sporting Club**, club omnisports de Levallois, accueille des enfants handicapés dans la quasi-totalité de ses sections.

- Le **Conservatoire Maurice-Ravel**, en association avec l'association SOS Autisme, accueille des enfants autistes pour un apprentissage de la musique et des instruments.

La coordination de l'ensemble du dispositif est portée par la Direction de la Petite enfance et de la Vie scolaire et périscolaire grâce à un coordinateur dédié. Tous les enfants présentant un handicap peuvent ainsi être accueillis dans de bonnes conditions pour eux-mêmes et pour les autres enfants.

Sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, les infirmières de la Ville assurent la gestion des Projet d'Accueil Individualisé alimentaire et médicamenteux (PAI), en faisant notamment le lien avec les personnels sur site.
L'ensemble du personnel est également sensibilisé aux troubles autistiques pour une meilleure prise en charge des enfants.

2.4- Restauration scolaire

Une restauration scolaire toujours en évolution

Plus de 85% des enfants Levalloisiens scolarisés dans les écoles publiques déjeunent dans les restaurants scolaires.
L'encadrement des enfants est entièrement assuré par les animateurs municipaux.

Dans toutes les écoles une restauration scolaire est assurée sur le temps de la pause méridienne, en deux ou trois services en fonction des effectifs d'enfants souhaitant bénéficier d'un repas. Par rotation, les enfants sont accueillis dans la cour d'école, le centre de loisirs ou les salles polyvalentes en fonction des locaux.

La municipalité a fait de la politique autour de la restauration scolaire un axe majeur afin que l'ensemble

de la journée de l'enfant soit pris en compte pour son accueil et ainsi optimiser et favoriser les apprentissages. La prise de repas de l'enfant, que ce soit la qualité de ce qui est proposé, ou l'accueil même dans le restaurant scolaire, sont des sujets d'attention toute particulière de la Ville de Levallois.

Elle se concrétise par l'organisation de deux moments bien distincts : le repas, pris dans de meilleures conditions, et des activités encadrées par des personnels compétents.
La Ville entend ainsi contribuer davantage à l'épanouissement des enfants en les plaçant dans de meilleures dispositions pour recevoir les apprentissages scolaires de l'après-midi.
L'articulation entre les différents temps de la journée de l'enfant s'en voit donc renforcée.

Responsables de la gestion du temps méridien, les animateurs en relation avec les infirmières municipales accompagnent les enfants qui disposent d'un PAI alimentaire.

À Levallois, les équipes municipales d'animation gèrent la pause méridienne de 11h30 à 13h15.

Il s'agit de proposer aux enfants des activités ludiques et innovantes permettant de rendre les temps périscolaires plus conviviaux et d'amener de l'animation pendant ce temps de pause en mettant en œuvre des activités culturelles, sportives, artistiques. Ces positionnements ne sont pas systématiques. Ils sont privilégiés sur les sites qui pourraient faire émerger un volume accidentogène.

À Levallois, le self en ligne a été remplacé, depuis plusieurs années et y compris dans les maternelles, par le système *scramble*. Des plots, l'un avec les entrées et desserts, l'autre avec le plat principal et les légumes, permettent aux enfants de se servir sans bousculade et dans le calme.
De plus, avec ce dispositif, les enfants vont obligatoirement chercher leurs plats dans un ordre logique et mangent ainsi le plat chaud à la bonne température.
Après le déjeuner, les enfants se détendent dans le cadre d'activités libres ou d'ateliers ludiques, sportifs et culturels proposés par les animateurs.

L'amélioration de la qualité de la pause méridienne passe notamment par ce qu'il y a dans les assiettes. Le développement de l'achat responsable et durable du prestataire de la restauration scolaire, notamment de produits de proximité pour favoriser l'activité des producteurs de la région, contribue également à améliorer la qualité de la prestation.
Pour les levalloisiens, les tarifs de la restauration scolaire n'ont pas augmenté depuis 10 ans.

2.4.1 - Tables de tri dans les restaurants scolaires

Une sensibilisation à l'environnement

Afin de sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement, des actions sont menées dans 5 groupes scolaires en faveur du tri des déchets : résidus alimentaires d'un côté, emballages et pots de yaourt de l'autre. Les tables de tri seront déployées au fur et mesure dans les restaurants scolaires des autres groupes scolaires.

2.4.2 - Restauration scolaire totalement sans plastique

Un temps d'avance sur la législation

Depuis la rentrée 2021, le plastique est totalement banni de la restauration scolaire, de la production à la consommation finale des 6 000 repas quotidiens servis dans les écoles de la Ville. Du processus de production, dans la nouvelle cuisine centrale de la société API, jusqu'au réchauffage dans les restaurants scolaires, partout la même règle : aucun plastique. À la place, des bacs en inox, matériaux inertes et durables.

La Municipalité anticipe ainsi une des dispositions de la loi Agriculture et alimentation qui impose cette interdiction au plus tard au 1er janvier 2025. Le but est “d’introduire un principe de précaution visant à protéger la santé de nos enfants et à protéger notre environnement”.
Encore plus de produits de qualité, bio et de circuit court

2.4.3 Bien manger dans les restaurants scolaires

Des produits de qualité

Depuis plus d’un an, la Ville mène une politique nutritionnelle qui vise à améliorer la qualité de sa restauration collective. Pour l’équipe municipale, la qualité et la fraîcheur des produits servis dans les restaurants scolaires sont un objectif essentiel. C’est pourquoi, il a été demandé au nouveau prestataire de la Ville de favoriser les aliments bios, mais également issus de circuits courts, ce qui répond aussi à un impératif environnemental de réduction de l’empreinte carbone. Des fournisseurs locaux proposent d’excellents légumes, cultivés à deux pas de Levallois, et des produits laitiers très frais.

Les aliments labellisés Agriculture d’Origine Protégée (AOP) et Agriculture d’Origine Contrôlée (AOC) sont privilégiés et à partir de cette rentrée, 67% des produits entreront dans l’alimentation durable, 30% de produits seront strictement bios, 25% de produits labélisés et 12% de circuits courts locaux quand la loi impose d’avoir 50% de produits durables.
Un menu végétarien hebdomadaire est aussi proposé.

La cuisine centrale du prestataire comprend une légumerie pour travailler dans de meilleures conditions les légumes directement ramassés ou “bruts”, une zone de pâtisserie pour réaliser plus de desserts ou d’entrées pâtissières en “fait maison”, ainsi qu’un système de cuisson à basse température par immersion permettant une meilleure qualité gustative et la possibilité de cuisiner de nouveaux produits.

2.4.4 - Commission des menus

L’avis des parents

La Commission des menus est une instance présidée par l’Adjointe au Maire en charge de la Vie scolaire et Périscolaire et a pour vocation de valider les menus élaborés par le prestaire de restauration collective, de tester de nouveaux produits, d’échanger sur les équilibres nutritionnels et la variété des menus, ou encore sur la saisonnalité des produits.

Cette commission bimestrielle se réunit afin de favoriser le dialogue entre les différents acteurs de la pause méridienne. Elle est ainsi constituée de délégués de parents d’élèves, de représentants de la société de restauration collective, d’une diététicienne, d’un directeur d’école, d’un directeur de centre de loisirs qui s’expriment sur tous les sujets en lien avec la restauration scolaire.
Les délégués de parents d’élèves visitent aussi périodiquement les restaurants scolaires et peuvent ainsi observer le déroulé du déjeuner des enfants.

2.4.5 – Commission des menus des enfants

Les enfants ont la parole

Une commission des menus des enfants, constituée de délégués de chaque école élémentaire se réunit plusieurs fois par an sous la direction bienveillante de l’Adjointe au Maire chargée de la Vie scolaire et Périscolaire. Véritables acteurs des coulisses du restaurant scolaire, les enfants donnent leurs retours sur les menus de la période passée, leur avis sur ceux de la période à venir.

2.4.6 - La Semaine du goût

Appréhender de nouvelles saveurs

La Ville participe à la Semaine du goût dans toutes les structures municipales.

La semaine du goût apporte de nouvelles saveurs, et offre l'occasion aux enfants de mieux appréhender les aliments. À Levallois, les écoles, les crèches,

les centres de loisirs et les clubs organisent des rendez-vous exclusifs dans le but de proposer diverses activités autour des dégustations culinaires. Outre la découverte de nouvelles saveurs et de nouvelles textures autour de recettes proposées aux enfants, ces derniers apprennent à manger de façon plus équilibrée, à apprécier les choses qu'ils ne connaissent pas, et à diversifier davantage leurs repas.

2.5- Les interventions pendant le temps scolaire

À Levallois, l'école, est très vivante

Les interventions pendant le temps scolaire sont toutes élaborées avec l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) et validées par celle-ci, ce qui permet de les évaluer en permanence.
Elles font partie intégrante des projets d'écoles et sont cohérentes avec les programmes nationaux et l'évolution des enfants.
Les activités périscolaires et extrascolaires restent en cohérence et en complémentarité avec les activités durant le temps scolaire.
L'ensemble des services municipaux, en étroite collaboration avec les services de l'Éducation nationale, se met à la disposition des enseignants pour les aider, dans le cadre du temps scolaire, à organiser des **Interventions Pédagogiques** pour guider les enfants vers des domaines d'apprentissage et de découverte très variés.
Chacune de ces interventions pendant le temps scolaire est élaborée sous le contrôle de l'IEN qui détermine avec la Municipalité le choix des établissements suivant les projets d'école, le ou les niveaux souhaités selon l'activité et valide le contenu pédagogique.
Toutes ces interventions sont évidemment gratuites pour les familles car totalement financées par la Ville, hors les Classes de découvertes pour lesquelles la participation des familles est calculée au Quotient familial municipal.

Elles sont assurées par les enseignants en co-intervention avec des intervenants municipaux spécialisés et agréés par l'Éducation nationale.

Levallois est un espace d'intervention totalement adapté grâce au maillage intense des écoles et des équipements municipaux, qu'ils soient sportifs ou culturels. Le personnel municipal levalloisien est totalement investi sur les questions éducatives, en particulier les ATSEM et le personnel de service qui officient quotidiennement dans les écoles, les animateurs, les éducateurs sportifs, les agents de la filière culturelle, mais aussi le personnel de restauration.

2.6 - L'anglais dès la maternelle

Speak english dès la maternelle

Pionnière, Levallois a été la première Ville à mettre en place, en accord avec la Direction académique, une initiation à une langue vivante de la GS de maternelle au CM2.
Elle est assurée par des intervenants municipaux habilités par l'Éducation nationale et rémunérés par la Municipalité, sous la tutelle pédagogique des enseignants.

2.7 - Nouvelles technologies

Le numérique accessible à tous

Depuis plusieurs années la Ville de Levallois développe un plan numérique renouvelé dans les écoles afin d'accompagner la modernisation des outils pédagogiques.
Toutes les écoles publiques de Levallois, maternelles et élémentaires, sont connectées à Internet et les enseignants y disposent de postes fixes.

Les TNI (Tableaux Numériques Interactifs), sont installés à la demande des enseignants, chaque demande étant validée par l'Inspection d'Académie.
Toutes les écoles élémentaires en ont été dotées, permettant aux enseignants et aux enfants un accès à des ressources illimitées et des utilisations pédagogiques multiples.

Cette année, afin de moderniser les supports et outils pédagogiques des enseignants, la Ville lance le déploiement d'une nouvelle génération de Tableaux Numériques Interactifs, dans les écoles élémentaires. À cette occasion, un TNI est aussi installé dans chaque école maternelle.

Les écoles levalloisiennes disposent de 105 ordinateurs portables, 15 fixes et de plus de 120 TNI.

Là encore ce qui fonde cette intervention majeure de la Ville de Levallois est de fournir aux enseignants un mode de communication moderne et adapté pour les enseignements vis-à-vis des enfants.
Parallèlement, la Ville propose de nombreuses sessions de formation informatique à destination des agents des écoles et des équipes d'animation, pour permettre une utilisation optimisée de leurs outils de travail quotidien. Ces formations accompagnent les nouvelles applications métiers installées dans l'ensemble des structures.

2.8 - Activités culturelles et musicales

Un gage d'épanouissement pour les enfants

Dans les écoles maternelles et élémentaires, selon la nature des projets et des niveaux déterminés par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, le Conservatoire Maurice-Ravel et le Centre culturel L'Escale, proposent des initiations à la musique et aux arts visuels (sculpture, dessin…). La culture à l'école est indispensable. Elle constitue un gage d'épanouissement et de liberté pour les enfants. Ainsi, ce sont des professeurs diplômés qui viennent au contact des enfants, au sein des écoles, et élaborent des projets de qualité coconstruits avec les enseignants pour faire découvrir aux enfants leur univers artistique.

Les projets sont sélectionnés en cohérence avec les programmes et l'évolution des enfants.

Plusieurs Classes à Horaires Aménagées culturelles sont également présentes dans les collèges : Musique au collège Danton, Danse et Théâtre au collège Jean-Jaurès et Musique Assistée par Ordinateur (MAO) au collège Louis-Blériot.

Quelques exemples :

- **Les Arts plastiques**. Les intervenants de L'Escale assurent dans les écoles des Ateliers d'arts visuels suivis d'une exposition. 430 enfants (20 classes).
- **Les Spectacles**. La Direction des Affaires culturelles propose des visites d'expositions et des spectacles gratuits aux écoles. 2 630 enfants (104 classes).
- **La Musique**. Le Conservatoire Maurice-Ravel assure, dès la maternelle, des ateliers de chant choral ou d'écoute suivis d'un spectacle musical. 452 enfants (19 classes).
- **La Lecture**. La Médiathèque assure, dès la maternelle, l'Heure du Conte, des recherches et des ateliers de lecture… 950 enfants (28 classes).

La Ville participe par ailleurs à des manifestations organisées au niveau départemental.

Ainsi, **Traverses 92**, dispositif d'actions et de restitutions artistiques initié par la Direction Académique des Hauts-de-Seine en partenariat avec les villes impliquées et des acteurs variés.

Exemples, non exhaustifs, d'actions culturelles pendant le temps scolaire :

Domaines	Types d'actions	Lieux	Classes	Élèves
Médiathèque	• L'heure du Conte • Découverte de la Médiathèque et de la recherche • Échanges autour de la lecture • Recherches thématiques • Constitution de malles thématiques pour les classes de découvertes • Prêts de livres	Médiathèques	**28 classes** 13 maternelles 15 élémentaires	**950**
En lien avec Culture en Mémoires	• Lectures-spectacles dans les écoles	Écoles élémentaires	**24 classes** (19 classes de CM1 et 5 classes de CM2)	**607**
Archives municipales	• Visites de l'Hôtel de Ville • Mise à disposition d'un fonds documentaire	Archives municipales Hôtel de Ville	**11 classes** 7 élémentaires 3 de collèges 2 de lycée	**190**
L'Escale	• Ateliers Arts visuels suivis d'une exposition • Ateliers-théâtre suivis de représentations	Écoles élémentaires L'Escale Petit Théâtre Odyssée	**13 classes** du CP au CM2	**329**
Conservatoire	• Ateliers de chant choral suivis d'un spectacle musical	Écoles Salle Ravel	**29 classes** de la grande section au CM2	**689**
Conservatoire	• Classes à Horaires Aménagés (3 CHAM : instrumentale + vocale + MAO et 1 CHADT)	Conservatoire	Du CM2 à la 3e	**130**
Affaires culturelles	• Spectacles et concerts autour de la programmation des salles Ravel et Naldini • Pièces de théâtre en lien avec la programmation du Théâtre Odyssée à L'Escale • Visites d'expositions	Salle Ravel Salle Naldini Petit Théâtre Odyssée Hôtel de Ville Galerie de L'Escale	**89 classes** maternelles, élémentaires et collèges	**2 230**
En lien avec Traverses 92	• Exposition d'arts visuels • Pièces de théâtre (Escale) • Spectacle musical (Ravel)	Hôtel de Ville Salle Ravel L'Escale	**30 classes** 20 élémentaires 10 de collèges	**890**
Autres actions spécifiques	• Projet pédagogique théâtral bilingue	Théâtre Odyssée	**1 classe** de 6e du collège Blériot	**25**

2.9 - Sport à l'école

Levallois la Ville du sport

La Ville met un point d'honneur à accueillir les enfants au sein d'équipements de qualité, aménagés et rénovés. Le maillage du territoire en équipements sportifs représente un atout considérable pour l'accueil de tous les élèves que ce soit durant les heures consacrées à l'enseignement scolaire, mais aussi après.

Pour permettre aux jeunes Levalloisiens de pratiquer des activités sportives, les Éducateurs Sportifs Municipaux travaillent en étroite relation avec l'Éducation Nationale par l'intermédiaire des conseillers pédagogiques. Une attention particulière est donc portée au sport scolaire pour lequel la Ville de Levallois met en place un programme d'action complet autour de différentes thématiques.

Dans les écoles élémentaires de Levallois, le sport est assuré à Levallois par 11 éducateurs sportifs municipaux diplômés d'État en co-intervention avec les enseignants, assurent et dispensent les cours d'éducation physique faisant partie du programme obligatoire, à raison de deux heures par semaine.

Du CP au CM2, chaque classe dispose de deux heures hebdomadaires d'enseignement sportif (gymnastique, sports collectifs, ...).

112 classes, soit plus de 2 800 enfants, profitent chaque semaine de 216 heures de pratique sportive avec 18 activités différentes dans les neuf sites sportifs de la Ville.

Sur la base du volontariat des enseignants et dans le cadre du projet d'école, des classes de grande section

de maternelle et de CM2 peuvent s'initier à l'escrime, au tennis et tennis de table avec des éducateurs des sections du LSC.

Des créneaux horaires sont spécialement réservés aux enfants des écoles, mais aussi des collèges, dans les gymnases, les salles omnisports, le stade, le Centre aquatique, et les autres équipements spécifiques tels que les courts de tennis. Des classes à Horaires Aménagées Sport sont présentes depuis de nombreuses années dans les trois collèges publics de la Ville et se poursuivent au lycée : Tennis (collège Jean-Jaurès), Judo et Tennis de Table (collège Louis-Blériot), Escrime et Trampoline (collège Danton).

2.10 - Savoir Nager

Une nouveauté dans le programme scolaire

À Levallois, la lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique sont des priorités en matière de prévention. Un ensemble d'actions, réglementaires et pédagogiques, a été défini par le Centre Aquatique en concertation avec les conseillers pédagogiques de la circonscription pour que le plus grand nombre d'élèves apprennent à nager en sécurité. L'enseignement du "savoir-nager" et de la natation s'opère dans la perspective de la construction des compétences des programmes d'éducation physique et sportive au fil de la scolarité.

Le plan "Savoir nager" a pour but de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre afin que les élèves de de CP, CE1 et CM2 (choix des niveaux par l'Inspectrice d'Académie) puissent bénéficier de leçons. Ils se rendent donc avec leur classe au centre aquatique où ils sont encadrés par des maîtres-nageurs brevetés.

2.11 - Savoir Rouler à Vélo

Apprentissage et autonomie à Vélo

Développer cette année à Levallois pour les élèves des écoles de la Ville, ce programme permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.
Le Savoir Rouler à Vélo a été proposé dans le cadre du comité interministériel de sécurité routière. Cette mesure consiste à favoriser à l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée. La Ville s'est portée totalement partenaire des écoles pour apprendre aux enfants à faire du vélo durant le temps scolaire. Face au constat que la majorité des enfants de plus de 9 ans ne maîtrise pas ce mode de déplacement, la Ville de Levallois et l'Inspection de l'Éducation Nationale de Levallois se sont entendues pour programmer des apprentissages du vélo pour les élèves.
Levallois s'est donc dotée d'un parcours de vélo adapté, sur le quai Charles-Pasqua, pour permettre aux enfants de CE2, CM1 d'être autonomes dans la pratique du vélo. L'apprentissage est assuré par les Éducateurs Sportifs Municipaux en co-intervention avec les enseignants. Tout le matériel (vélos, protections…) nécessaire est fourni par la Ville.

2.12 - Les sportifs de haut niveau

En route vers les J.O de 2024

À Levallois, le développement des activités physiques et sportives dès le plus jeune âge est un levier fondamental en termes de santé publique mais aussi de vivre-ensemble et de cohésion sociale.
Les sportifs de haut niveau levalloisiens se mobilisent très souvent pour organiser des actions d'information et de sensibilisation aux pratiques sportives. Ils viennent alors partager leur expérience et échanger avec les élèves sur leur parcours.
Le formidable vivier de sportifs de haut niveau du Levallois Sporting Club permet de donner à cette action une envergure singulière. L'objectif de ces rencontres est de susciter d'éventuelles vocations chez les plus jeunes.
Après avoir obtenu le label "Terre de Jeux 2024", la Ville de Levallois est devenue officiellement Centre de préparation pour 8 disciplines olympiques et paralympiques.

2.13 - Les Médiathèques

L'accès à la lecture un enjeu quotidien

Les bibliothécaires des sections **Jeunesse** des Médiathèques de Levallois, riche de collections spécialisées pour les enfants (livres et revues de fiction, documentaires, CD-Rom…) reçoivent les enseignants avec leurs classes pour différents apprentissages : découverte de la bibliothèque, aide à la recherche documentaire à partir d'un thème ou d'un projet,

lecture d'histoires, conseils de lecture, aide au choix de livres, bibliographies sur des thèmes précis, atelier d'écriture en fonction des expositions ou animations présentées….
Par ailleurs, les classes vont à la Médiathèque pour ***l'Heure du Conte***, particulièrement appréciée des plus jeunes enfants.
Toutes ces activités ont pour objectif de renforcer l'habitude et le plaisir de lire chez les enfants dès le plus jeune âge.
Plus de 950 écoliers sont concernés chaque année.

2.14 - Lire et faire lire

Des seniors dans les écoles

Les opérations en faveur de la lecture, et plus largement de l'approche des Lettres, s'étoffent chaque année davantage.
L'association "Lire et faire lire" ayant pour but le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants intervient aussi dans les écoles élémentaires et les centres de loisirs. Des lecteurs seniors bénévoles levalloisiens de l'association vont lire des histoires à un petit groupe d'enfants volontaires des écoles. Les bénévoles interviennent une ou plusieurs fois par semaine pendant le temps scolaire ou périscolaire.
Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe (6 enfants maximum), une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

2.15 - Distribution de dictionnaires

À la fin de l'année scolaire, la Ville distribue des dictionnaires aux élèves de CM2 de toutes écoles.

2.16 - Prévention Routière

Les bons réflexes sur la route

Chaque année, en liaison avec la Direction Départementale de la Prévention Routière, deux brigadiers chefs de la Police municipale, moniteurs de la Prévention Routière, sont chargés de sensibiliser les enfants aux dangers de la circulation.
Pour les maternelles et les CP, une piste d'éducation routière permet aux enfants de participer, par petits groupes, aux rôles de piétons et de conducteurs de vélos, la partie théorique étant dispensée de façon ludique, en classe, avec l'enseignant. Pour les CE, outre la projection d'une vidéo et d'exercices pratiques, un test écrit est organisé par niveau.
160 interventions annuelles ont lieu dans les écoles de la Ville.
En fin d'année scolaire, une remise solennelle des attestations et permis aux élèves accompagnés de leurs enseignants.

2.17 – Archives et Patrimoine

Les Archives municipales font découvrir l'histoire locale et le patrimoine documentaire de la Ville aux écoliers.

2.18 - Sorties durant le temps scolaire

Plus de 650 cars chaque année

Régulièrement, les enseignants des écoles publiques et privées sous contrat de la Ville organisent, durant le temps scolaire, des **sorties pédagogiques** adaptées à chaque niveau de classe.
Pour les aider dans la réalisation de ces projets, la Municipalité assure les transports.
Plus de 650 cars municipaux sont donc mis à disposition des écoles et des collèges publics et privés sous contrat pour leurs sorties chaque année.
658 sorties pédagogiques ont lieu chaque année regroupant plus de 16 000 écoliers.

2.19 - Le Potager (78)

Un bol d'air pour les enfants levalloisiens

Le Potager est situé à Fontenay-Saint-Père, un ravissant petit village des Yvelines, à quarante-cinq minutes de Levallois, en plein milieu du Parc national du Vexin.
Les levalloisiens y découvrent, avec leurs classes, les joies de la nature dans un superbe domaine clos de dix hectares, entouré sur son pourtour extérieur par un petit ru qui irrigue la propriété. Des arbres centenaires, mais aussi de grandes pelouses, un potager

pédagogique pour regarder pousser fruits et légumes, un petit étang (protégé) pour découvrir les poissons, des espaces dédiés aux sports collectifs, des jeux pour les petits... Le Potager accueille tout au long de l'année les écoliers des maternelles et des élémentaires, mais aussi les grandes sections des crèches et les jardins d'enfants municipaux, pour des sorties pendant la semaine avec leurs encadrants.

2.20 - Potagers pédagogiques municipaux

Un petit goût de nature

Plusieurs potagers pédagogiques sont mis à la disposition des écoles et des équipes enseignantes permettant aux enfants de découvrir les différents types, formes et espèces de fruits et de légumes et des activités diverses autour d'ateliers de plantations, semis de plantes potagères, atelier d'osier, atelier "connaître les insectes auxiliaires et les accueillir au jardin (hôtel à insectes)"… Les enfants des écoles sont accompagnés par les professionnels du service de parcs et jardins.
De plus, la Municipalité possède deux ruchers municipaux, sur l'Île de la Jatte et dans le parc Alsace. Avec l'apiculteur municipal, les enfants des écoles et des Centres de loisirs peuvent participer à la récolte du miel. Enfin, la **Maison municipale de la Pêche et de la Nature**, sur l'Île de la Jatte, propose des animations multiples sur l'apprentissage de la pêche, la préservation des espèces et la visite de son Musée de la pêche et de ses aquariums.
Un programme évolutif et durable.

2.21 - Classes de découvertes

Découvrir le territoire sous un angle nouveau

Les Classes de découvertes, ouvertes aux écoles publiques et privées sous contrat d'association de la Ville, sont l'occasion pour les enfants de se familiariser avec une région, de mieux appréhender des cultures différentes, de s'éveiller à d'autres modes de vie, mais aussi d'apprendre à vivre ensemble puisque ce sont des classes entières qui partent, sous la houlette d'enseignants volontaires et d'animateurs des prestataires de la Ville.
Le tarif demandé aux familles est calculé au Quotient familial municipal, selon les ressources des parents.
La Ville prend en charge 78% du coût réel des Classes de découvertes.
30 classes de découvertes sont organisées chaque année entre septembre et juin.
660 enfants concernés.

- **6 séjours de 9 jours proposés aux écoles élémentaires.**
- **4 séjours de 8 jours proposés aux écoles élémentaires.**
- **2 séjours de 5 jours sont réservés aux écoles maternelles.**

2.22 - Soutien financier de la Ville aux EAC.

Projets d'Éducation Artistiques et Culturel

La Ville de Levallois participe financièrement aux projets d'Éducation Artistiques et Culturel (EAC). Cela se décline par un accompagnement financier aux coopératives scolaires de chaque école.

Ces projets s'inscrivent dans un parcours d'éducation artistique et culturelle, que les équipes enseignantes organisent tout au long de la scolarité des élèves levalloisiens.

Un projet EAC combine trois champs d'action indissociables, visant à engager l'élève dans les démarches suivantes : Fréquenter, Pratiquer et Connaître. Il se construit autour d'un objet artistique, patrimonial, scientifique ou technique, tel que, par exemple, un spectacle vivant, une œuvre littéraire ou musicale, un film, un lieu patrimonial, une exposition, un paysage, un objet technique, un instrument scientifique…

Ces projets EAC se construisent avec les différents partenaires culturels municipaux.

2.23 - Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Une scolarité et un accompagnement adaptés.

Les écoles publiques élémentaires de Levallois disposent de deux ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) dans les écoles publiques Jules-Ferry et Françoise-Dolto et d'une troisième dans l'école privée Sainte-Marie de la Providence.
Ces classes ont pour objectif d'intégrer des enfants souffrant de troubles cognitifs, de la communication et du langage plus ou moins sévères. Pour cette pédagogie spécifique, le jeu alterne en permanence avec l'apprentissage des "fondamentaux".
Une ULIS au collège Danton permet aux enfants des écoles élémentaires levalloisiennes d'évoluer vers le secondaire.
Une classe pour élèves autistes a ouvert ses portes au sein de l'école élémentaire Buffon en partenariat avec l'Institut Médico-Educatif (IME) Siss-Appedia.
Un projet unique d'intégration d'enfants autistes en école élémentaire, accueillis dans une salle dédiée et encadrés par un enseignant qualifié et un éducateur spécialisé.
Un agent municipal spécialisé, mis à disposition par la Municipalité et une Assistante de Vie Scolaire assistent l'enseignante spécialisée, garantissant ainsi une prise en charge attentive de chacun des élèves.

2.24 - Santé à l'école

Une approche globale de la santé à l'école

À Levallois, les médecins scolaires assurent respectivement des bilans de santé pour les enfants de 3/4 ans et de 4/5 ans.
En outre, la Municipalité met à disposition des écoles 6 infirmières municipales.

Elles assurent les dépistages préventifs et mènent des actions pédagogiques en collaboration avec les enseignants.

Elles effectuent notamment le dépistage des dommages bucco-dentaires, financé par la Municipalité et réalisé par le Centre d'Études et de Recherche en Epidémiologie-Prévention auprès des élèves de CP. Elles organisent également des animations éducatives comme la sensibilisation des enfants de CM2 aux méfaits du tabac avec le Comité départemental contre les maladies respiratoires.

Conformément au cahier des charges qui le lie à la Ville, le prestataire de la restauration scolaire assure régulièrement, avec les enseignants, des animations sur la diététique, la bonne composition des repas, la lutte contre l'obésité, les bienfaits du petit-déjeuner, la découverte de la composition et de la fabrication de certains aliments.

Pour prévenir la présence de jeux dangereux dans certaines écoles, une intervention de prévention est organisée, en collaboration avec l'Inspectrice de l'Éducation nationale, à destination de toutes les classes de CE1, niveau jugé le plus opportun et le plus pertinent par l'Éducation nationale et les associations spécialisées.

Dans un premier temps, des comédiens spécialisés auprès du jeune public appréhendant le sujet par l'intermédiaire d'un jeu théâtral interactif permettant à la fois de montrer aux enfants tous les risques de ces jeux et de les laisser s'exprimer librement sur le sujet.

Dans un second temps, un médecin aborde sous leur aspect scientifique les conséquences physiologiques de ces pratiques et répond aux questions des enfants et des enseignants.

2.25 – La Sécurité des écoles

La mise en sécurité des écoles est un axe très fort soutenu par la municipalité qui se traduit par un investissement massif et renouvelé.
La sécurité des piétons et des enfants à la sortie des écoles est une préoccupation essentielle pour la Ville. Les agents de la Police municipale sont mis à contribution pour assurer cette mission de proximité.
Chaque jour, devant les écoles, des agents de la Police municipale assurent la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie.

Des patrouilles de Police municipale sont aussi organisées à la demande des établissements scolaires en

cas de problème de sécurité. Ce dispositif renforce la rotation des policiers durant les entrées et sorties des élèves devant les écoles.
La sécurité aux abords des écoles passe aussi par une signalisation adéquate et un aménagement urbain de qualité. C'est pourquoi la Direction des Services Techniques a fait le choix d'installer des équipements visibles et adaptés aux différents lieux.
Cela commence par les panneaux de signalisation routière réglementaires, qui, dans ce cas précis, indiquent la présence d'enfants ou de passages pour piétons. Si besoin, et pour renforcer leur impact, ils peuvent être renforcés par une signalisation lumineuse.
La Direction de la voirie a aussi installé des aménagements spécifiques aux abords des établissements scolaires qui sont essentiels pour garantir la sécurité de tous, enfants comme adultes devant les écoles de la Ville.

Différents dispositifs de ralentissement existent à Levallois, notamment :

- **Les radars pédagogiques** : ils affichent la vitesse du véhicule en temps réel et indiquent si la limitation est respectée. L'objectif est de sensibiliser les automobilistes, et de les inciter à freiner aux abords de cette zone à risque.
- **Les ralentisseurs**, ces aménagements de la chaussée peuvent être de différentes sortes, en fonction de la situation locale.
- **Le marquage au sol** : en créant un contraste visuel et un effet de matière, ces aménagements appellent les conducteurs à la prudence.

2.26 - Aide au trousseau à la rentrée scolaire

Un autre levier d'accompagnement social

En complément des aides accordées par le CCAS de la Ville pour l'éducation, la scolarité ou bien encore la santé, une aide ponctuelle au trousseau peut être attribuée par la Direction de la Vie scolaire lors de la rentrée scolaire.

Elle répond à des critères d'éligibilité précis suivant le quotient familial.

Ces **Bons solidaires** s'adressent aux familles avec enfants ayant de faibles ressources. Toutes les familles doivent être domiciliées à Levallois.

Cette aide financière est un levier d'accompagnement social, son montant est donc fixé en fonction du quotient familial et du besoin de chaque famille.

2.27 - Programme d'échange Odyssée

Action internationale et jumelages de la Ville

Chaque année plusieurs écoles de la Ville bénéficient du programme éducatif Odyssée, porté par l'association Héritage & Civilisation, le Service action internationale et jumelages de la Ville, et soutenu par l'Unesco.

Ce programme a été lancé à Levallois par l'Adjointe au Maire à la Vie scolaire et au Périscolaire, avec deux classes de CM2. Le programme Odyssée propose aux jeunes de prendre conscience de leur patrimoine local naturel et culturel et de se l'approprier en échangeant avec d'autres élèves d'écoles internationales francophones.

Outre le patrimoine, les autres thèmes peuvent s'articuler autour du développement durable et des mémoires de guerre.
Le programme débute généralement en octobre, et rencontre tous les ans un grand succès auprès des élèves.

2.28 - Capteurs de CO2

Mesure de la qualité de l'air dans les écoles

Des capteurs de CO2 ont été installés dans toutes les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les crèches de la Ville.

À la demande de l'Adjointe au Maire déléguée à la Vie scolaire et au Périscolaire, toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques municipales sont équipées depuis la rentrée scolaire de capteurs de CO2, soit 239 dans les écoles et 154 dans les crèches.

La mesure du taux de CO2 dans une pièce contribue à la prévention des risques sanitaires.

- 3 -

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Des loisirs à gogo

Le temps périscolaire est celui de la pause méridienne et le temps de restauration, l'accueil du soir immédiatement après la classe et le mercredi. Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés et le taux d'encadrement répond toujours aux normes en vigueur.

Les activités périscolaires proposées aux jeunes Levalloisiens par les différents services municipaux et les associations, sont particulièrement nombreuses et diversifiées, répondant ainsi à tous les âges et à toutes les aspirations.

Les tarifs des activités périscolaires sont calculés au Quotient familial municipal, selon les ressources exactes de chaque famille, le calcul adopté étant linéaire et non par seuils.

Les tarifs levalloisiens sont les plus modiques du département, permettant d'éviter qu'un seul enfant en soit exclu pour des raisons pécuniaires. Le cas échéant, le CCAS et la Caisse des écoles interviennent en soutien financier auprès des familles qui en font la demande.

La qualité, la diversité et la modicité des tarifs levalloisiens expliquent le nombre exceptionnel d'enfants y participant, plus de 90 % des écoliers.

L'encadrement des activités est assuré par du personnel qualifié d'animation de temps éducatifs et la direction assurée par des directeurs diplômés.
Tous les intervenants ont le niveau de qualification requis pour assurer ces missions, en conformité avec les conditions fixées par le Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre de la réglementation relative à la protection des mineurs (Code de l'action sociale et des familles). Les enfants sont encadrés, tous les soirs jusqu'à 19 heures, par des animateurs municipaux diplômés (250), selon les normes d'encadrement en vigueur.

La demande d'activités périscolaires et extrascolaires reste forte et très dynamique.
L'augmentation de cette demande est très supérieure à celle de l'évolution des effectifs Scolaires.
La Ville cherche à répondre au mieux aux besoins des Levalloisiens en proposant une procédure d'inscription garantissant un égal accès des familles aux activités périscolaires.

3.1 - Études dirigées

Les devoirs après l'école

Les Études dirigées ont lieu le soir, après l'école, dans toutes les écoles élémentaires publiques et sont assurées par des enseignants, volontaires, rémunérés par la Municipalité.
La municipalité fait appel aux enseignants des différents groupes scolaires pour assurer les Études dirigées. Ainsi, la continuité du temps pédagogique est encore une fois garantie pour l'enfant.
Elles concernent chaque année plus de 2660 élèves.
La participation financière des parents représente 50% des frais assumés par la Ville.
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h15 à 17h45.
Après l'étude, les enfants inscrits à l'accueil du soir peuvent intégrer le centre de loisirs jusqu'à 19h.

3.2 - L'aide aux devoirs

Une aide personnalisée

L'aide municipale aux devoirs s'adresse aux enfants levalloisiens d'élémentaire ou du collège, scolarisés ou non dans les établissements de la commune, publics ou privés. L'aide aux devoirs est assurée par des professionnels de l'Éducation, recrutés et rémunérés par la Municipalité, qui aident les enfants à faire leurs devoirs.
Elle concerne 150 jeunes par an.
Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h.

3.3- La Ruche

Une initiation aux activités sportives et culturelles

L'organisation de La Ruche, concept innovant spécifiquement levalloisien, est le résultat d'une étroite collaboration entre les Centres de loisirs, le Levallois Sporting Club et les Affaires culturelles.

Découvrir est le mot-clé et la raison d'être de La Ruche. À l'âge de l'école élémentaire, les enfants sont évidemment trop jeunes pour fixer définitivement leur choix sur une activité culturelle ou sportive. Avec La Ruche, la Municipalité souhaite donc initier les écoliers levalloisiens, dès le CP, à des disciplines variées parmi lesquelles ils pourront trouver celle (ou celles) qui correspond(ent) le mieux à leur personnalité.

Les activités de La Ruche se déroulent, après la classe, dans les équipements culturels et sportifs de la Ville, à proximité des établissements où sont scolarisés les enfants qui sont pris en charge, dès 16h15, par des éducateurs sportifs et des animateurs spécialisés. Les activités ont lieu, en fonction des niveaux de classes, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 18h30.

L'année scolaire est divisée en trois trimestres. Pour chaque trimestre, les enfants peuvent choisir une activité, sportive ou culturelle à leur choix, à raison d'une séance par semaine et par activité.

Dès l'inscription, ils doivent choisir pour les trois trimestres, une activité sportive et/ou une activité culturelle obligatoirement différente.

Près de 2 000 enfants participent chaque année aux activités de La Ruche.

Activités culturelles	Activités sportives
Arts du cirque	Athlétisme
Arts plastiques	Body Karaté
Cinéma	Boxe éducative
Création de blog	Escrime
Création de jeux vidéo	Golf
Graines de Savants	Gymnastique artistique
Loisirs créatifs	Judo
Mode et accessoires	Karaté
Musique	Modern Jazz
Petits cuisiniers	Natation
Rock Academy	Plateau acrobatique
Théâtre	Tennis de table
	Sports collectifs
	Tennis

3.4- Centres de loisirs

L'accueil de tous les enfants par des professionnels de l'animation

Ils prennent en charge les enfants le soir jusqu'à 19 heures, le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires.
Ils sont ouverts à tous les enfants levalloisiens qui le souhaitent, que leurs deux parents aient une activité professionnelle ou non. Chacun des 19 Centres de loisirs possède son équipe d'animation avec un encadrement conforme à la législation. Des activités d'intérieur et de plein air sont programmées avec un souci permanent d'adaptation à l'âge de chaque enfant : informatique, activités manuelles, sportives et techniques, initiations multimédias, photo, vidéo, arts du cirque...

Les Centres de loisirs accueillent les enfants de la maternelle au CM2 compris.
Plus de 3 000 enfants y sont accueillis chaque jour par 300 animateurs.
Chaque école dispose d'un centre de loisirs avec des locaux spécifiques.
Ils sont tous équipés en informatique, pour les équipes d'animation et pour les enfants.

Les temps d'accueil des enfants sont assurés par les équipes d'animation en trois séquences, la pause méridienne "restaurant scolaire", l'accueil du soir "pause cartable" et le mercredi dans chaque école publique levalloisienne.
- Le "restaurant scolaire" de 11h30 à 13h15.
- La "pause cartable" de 16h15 à 19h.
- Le mercredi de 8h à 19h.

Le personnel levalloisien dispose de formations lui permettant de détenir les compétences éducatives nécessaires pour animer et assurer un accueil de qualité.
Il s'agit pour eux :
- De respecter une alternance équilibrée entre le temps d'activités et les temps calmes et de repos.
- D'aider l'enfant à se repérer dans les lieux qui lui sont destinés et à identifier les adultes.
- D'organiser avec un soin particulier la transmission entre le scolaire, le périscolaire et la famille.
- D'adapter les activités aux besoins des jeunes enfants.
- De tenir compte des besoins de repos, d'éveil, d'écoute et d'expression des jeunes enfants.

- De permettre à l'enfant de s'enrichir.
- De permettre de s'y engager tant sur du court terme qu'à long terme.
- De favoriser la coopération entre enfants.
- De favoriser l'expression orale individuelle et collective.

La participation des familles représente moins de 5% des frais réels assumés par la Ville.

3.5- Conservatoire Maurice-Ravel

La musique dans tous ses états

Cet établissement, agréé, a pour vocation de favoriser, dans d'excellentes conditions pédagogiques, l'Eveil musical, le solfège, la musique et la pratique des instruments, le Chant choral, la Musique d'ensemble, la Danse et l'Art dramatique par une pratique individuelle et collective.

Fort de 1 900 élèves et de 80 professeurs diplômés, le Conservatoire Maurice-Ravel, propose aux jeunes Levalloisiens 65 disciplines musicales et artistiques.

Horaires durant le temps périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 20h.

3.6 – Sport

Levallois, Ville du sport !

Le sport est une longue tradition municipale car le Levallois Sporting Club (LSC) est le premier club omnisport de France avec plus de 15 000 adhérents.

Les interventions du LSC visent les enfants et les adolescents sur le temps scolaire et périscolaire, mais aussi pendant les périodes de vacances et les mercredis.

- Il compte 32 sections sportives différentes accueillies dans les nombreux équipements de la Ville,
- 2 palais des sports,
- 5 gymnases,
- 1 complexe sportif avec terrain de football et pistes d'athlétisme,
- 6 courts de tennis couverts et 4 extérieurs,
- 1 Centre aquatique avec un bassin spécifiquement dédié aux scolaires.

La Ville appréhende le sport comme un outil d'éducation et de citoyenneté en développant l'animation sportive dès le plus jeune âge (sections recevant les enfants dès 3 ans), que ce soit au travers des activités de La Ruche ou dans les différentes sections du Levallois Sporting Club.

Horaires durant le temps périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 20h,

3.6.1 - Sport dans les centres de loisirs

Les mercredis du sport

Les éducateurs sportifs municipaux qui interviennent dans les écoles sur le temps scolaire proposent également, tous les mercredis de 8h30 à 12h et durant certaines périodes de vacances scolaires des activités sportives.

Ces activités permettent aussi de diffuser auprès des jeunes les valeurs véhiculées par l'adhésion à une pratique sportive : l'esprit d'équipe et de solidarité, le respect, le dépassement de soi, mais aussi les bienfaits physiques.

3.7- Centre Culturel

La Culture levalloisienne avec un grand C

L'Escale est un espace consacré à la culture de proximité sous toutes ses formes.

Le Centre culturel propose aux Levalloisiens, enfants, jeunes et adultes, une vaste gamme d'activités artistiques et culturelles, accessibles à tous.

Les Ateliers artistiques de L'Escale, le soir après l'école, permettent aux enfants de découvrir et/ou de se familiariser avec des techniques variées.

L'organisation des activités est structurée autour de 3 pôles.

- **Pôle arts plastiques**
  Découvertes des Arts plastiques de 4 à 17 ans
  Dessin sous toutes ses formes de 4 à 17 ans
  Dessin aquarelle de 12 à 17 ans
  Dessin et peinture d'après la méthode Martenot de 7 à 17 ans

Dessin et peinture : *Aux sources du Manga*
de 12 à 17 ans / Peinture collage de 12 à 17 ans
Modelage sculpture de 12 à 17 ans
Sculpture sur pierre de 12 à 17 ans

- **Pôle arts appliqués et décoration**
  Céramique de 7 à 11 ans
  Peinture sur Porcelaine de 7 à 11 ans
  Bijoux de 7 à 17 ans
- **Pôle arts du spectacle**
  Théâtre éveil de 4 à 7 ans
  Théâtre jeunes de 8 à 17 ans
  Théâtre improvisation de 12 à 17 ans
  Cirque de 4 à 17 ans
  Trapèze de 6 à 17 ans

Horaires durant le temps périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 20h,

3.8 - La parentalité

Les mercredis de la parentalité, un cycle de rendez-vous mensuel

Un mercredi par mois, la Direction de la Vie scolaire et de la Petite enfance propose une sélection de conférences explorant divers domaines de la parentalité.
Des conférences interactives à l'issue desquelles les parents repartent avec des clés à utiliser dès le lendemain.
Pour animer ces conférences, la Ville s'appuie sur une équipe d'experts en parentalité (psychologues, auteurs et conférenciers) qui maîtrisent parfaitement leur sujet et partagent les valeurs de bienveillance et de parentalité positive.

Assister à ces conférences, c'est se conforter dans une approche éducative visant l'écoute et l'autonomie dans la relation avec son enfant.
La possibilité aussi de s'emparer d'outils applicables au quotidien et de réfléchir sur son rôle de parent, sur l'importance de la communication dans l'éducation de ses enfants.
Le programme complet est disponible sur le site de la Ville.

Ces conférences interactives donnent des clés à utiliser dès le lendemain matin.

Quelques thèmes du programme qui couvrent la Petite Enfance jusqu'à l'adolescence :
- Comprendre les émotions de mon enfant et l'aider à savoir mieux les gérer.
- Devoirs sans conflits et plaisir d'apprendre.
- Quelle place pour les écrans ?
- Un enfant autonome et épanoui à l'école et à la maison.
- Il n'y a pas de parents parfaits.
- Les tout-petits et le jeu.

3. 8.1 - Parentalité dans les médiathèques

Une documentation facilement accessible aux parents

Une documentation importante sur des thématiques diverses liées à la parentalité est aussi disponible dans les Médiathèques de Levallois.
Ces sujets sont régulièrement mis en avant par des collections dédiées à ces sujets. Les bibliothécaires accompagnent aussi les parents dans la lecture d'histoires à leurs enfants. Ce sont des moments significatifs pour développer la pratique de la lecture parent-enfant, source de développement à tous les âges.

Plus généralement, les échanges des parents avec les professionnels encadrants, enseignants, animateurs et éducateurs peuvent aussi revêtir un caractère d'accompagnement à la parentalité et doivent être encouragés, car ils garantissent une compréhension globale des besoins de l'enfant et une cohérence éducative.

- 4 -

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Vive les vacances

Les activités extrascolaires concernent l'accueil et l'encadrement des enfants durant toutes les vacances scolaires, par les services municipaux et des associations avec des animateurs diplômés ou spécialisés.

Elles se déroulent pendant toutes les vacances scolaires et l'encadrement est assuré par des animateurs municipaux diplômés, des éducateurs brevetés d'État (sport) ou des enseignants spécialisés (Conservatoire, Centre culturel).
L'encadrement répond aux normes en vigueur.

4.1 - Centres de loisirs

Des activités proposées tous les jours

Les Centres de loisirs accueillent les enfants de la maternelle au CM2 compris.
Plus de 2 000 enfants y sont accueillis durant les vacances par 300 animateurs.

Ils sont ouverts à tous les enfants levalloisiens qui le souhaitent, y compris ceux scolarisés hors de la commune, dans le public ou dans le privé sous contrat, et que leurs deux parents aient une activité professionnelle ou non.
Durant mes vacances scolaires, des sorties à la journée sont organisées par roulement au Potager ou pour des activités diverses (natation, patinoire, cinéma, visites de musées…).
Des stages de découverte de la nature, de poney, d'équitation ont aussi lieu pendant les vacances scolaires.

Horaires durant le temps extrascolaire : le mercredi et les vacances scolaires 8h à 19h

- Le matin
  De 8h à 11h30 sans déjeuner.
  De 8h à 13h avec déjeuner.
  Accueil des enfants le matin entre 8h et 9h.

- L'après-midi
  De 11h30 à 19h avec déjeuner.
  De 13h à 19h sans déjeuner.

Les tarifs sont calculés selon le Quotient familial.

4.2 – Sport

Du sport à chaque période des vacances scolaires

Outre l'accueil des enfants dans ses 32 sections sportives, le Levallois Sporting Club organise pendant les vacances scolaires, pour les enfants qui ne partent pas, des stages sportifs d'une semaine, sur toute la journée, déjeuner inclus.
Horaires durant le temps extrascolaire : mercredi de 8h à 20h. Samedi de 8h à 20h

4.3- Conservatoire Maurice-Ravel

Des vacances musicales

Cet établissement, agréé, fort de 1 900 élèves et de 80 professeurs diplômés, propose 65 disciplines musicales et artistiques.
Horaires durant le temps extrascolaire : mercredi de 8h30 à 20h. Samedi de 9h à 20h

4.4- Centre Culturel (L'Escale)

La culture au sens large

Outre ses ateliers artistiques le soir après l'école, le Centre culturel L'Escale propose aux enfants qui ne partent pas, pendant les vacances scolaires et y compris l'été, des stages spécifiques.

Différentes formules sont proposées :

- Nouvelles activités, en complément des ateliers annuels.
- Découverte et approfondissement d'un atelier existant à l'année.
- Animation, stages liés à la programmation municipale (saison, fêtes…)
- Stage intégré au sein d'un atelier annuel (découverte du contenu des cours, de l'intervenant et de l'ambiance des cours)

Horaires durant le temps extrascolaire : mercredi de 8h30 à 20h. Samedi de 9h à 20h
Tous les jours pour les stages durant les vacances scolaires

4.5- Centres de vacances

2 000 jeunes Levalloisiens partent en séjour chaque année

Chaque année, plus de 2 000 jeunes Levalloisiens partent, dès 4 ans, pendant toutes les vacances scolaires pour des voyages organisés par **Levallois Découvertes** en fonction de leur âge. Les destinations sont placées sous le signe de la découverte de la nature, des activités sportives et des circuits de découverte. Des séjours linguistiques sont organisés en collège anglais ou en famille.
La Municipalité organise chaque année 110 séjours différents, adaptés à l'âge et aux aspirations des jeunes qui y participent. Découvrir d'autres pays, d'autres cultures, d'autres horizons est une force et un véritable atout supplémentaire donné aux jeunes levalloisiens.

Tarifs

En dehors de quelques voyages très spécifiques pour lesquels une participation fixe, représentant 40 à 50% du coût réel assumé par la Ville, le principe du Quotient familial municipal est appliqué.
La participation des familles représentant environ 30% des frais réels de voyages, de séjours et d'encadrement.

4.5.1-Dispositif des Vacances apprenantes

Apprendre tout en s'amusant

La Ville de Levallois participe au dispositif "vacances apprenantes" initié par les services du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
Cette démarche participe à la consolidation des apprentissages, à l'épanouissement personnel des enfants à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels.
La Ville de Levallois a adhéré à cette mesure en y incorporant ce type de séjours dans ses propositions de Centres de vacances.

4.5.2- Les juniors handicapés

Des séjours adaptés

La Municipalité fait en sorte d'aider et de soutenir les familles levalloisiennes ayant un junior handicapé et confrontées à d'importants problèmes quotidiens, avec l'objectif prioritaire de tout mettre en œuvre pour accueillir les enfants dans l'ensemble des équipements de la Ville et ce dans les meilleures conditions.
Les centres de loisirs accueillent les juniors handicapés durant toutes les vacances scolaires de 8h à 19h. Les jeunes ont accès à différentes activités manuelles, artistiques, sportives, sorties... et, surtout, ont un échange régulier avec les enfants des autres Centres de Loisirs.

4.6 - Le Potager (78)

Durant les vacances scolaires, le Potager à Fontenay-Saint-Père (Yvelines) accueille tous les jours les centres de loisirs.
Le Potager possède un **agrément pour accueillir 150 enfants** dans un terrain clos de 10 hectares et des équipements multiples, informatique, aires de camping, sanitaires, restaurant scolaire, vélos VTT, jardin potager pédagogique… Les enfants de la commune de Fontenay-Saint-Père sont accueillis avec les Levalloisiens.

4.7 La Ludothèque

Au pays des jouets

La Ludothèque a ouvert ses portes à Levallois.
Situé au 9 rue d'Alsace, c'est un espace dédié à l'univers du jeu, dans un cadre convivial et ouvert à tous les Levalloisiens petits et grands.
La Ludothèque de Levallois est un équipement culturel et de loisirs destinée à encourager et développer la pratique du jeu, individuelle ou collective.
La Ludothèque est animée par des professionnels qui conseillent et guident les Levalloisiens. C'est aussi un lieu ressource pour les parents et les professionnels avec une collection de plus de
2 000 jeux, des espaces de jeux destinés aux enfants, adolescents et adultes de tous âges, où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques.

Chacun est libre de son choix, en fonction de ses envies.
Toutes les tranches d'âge y trouvent leur bonheur : déguisements, jeux de société ou de construction, de motricité, d'éveil, etc. La Ludothèque, c'est également un lieu qui préserve le lien social, le partage, la convivialité entre enfants, adultes, parents, grands-parents… Elle est ouverte à toutes les structures éducatives ou de loisirs : crèches, écoles, accueils de loisirs, service Jeunesse....
La Ludothèque de Levallois a été pensée pour accueillir toutes les générations. Le système de prêt de jeux, à l'instar des prêts en bibliothèque, est également proposé.

- 5 -

Les Pré-Ados, Ados et jeunes majeurs

Les nombreuses actions pour la jeunesse levalloisienne

La Convention Territoriale Globale (CTG) permet d'établir un projet global de territoire qui prend en compte l'ensemble des besoins, dont ceux de la jeunesse. Elle a pour objet d'identifier les nécessités prioritaires de la Ville, de définir les champs d'intervention à privilégier, d'optimiser l'offre ou de la développer sur la Ville.
Ainsi, elle propose des services diversifiés aux jeunes au regard des besoins identifiés.

5.1 – Clubs Pré-Ados et Ados

Des structures spécialement adaptées aux ados.

À la disposition des juniors Levalloisiens, deux Clubs Pré-Ados (11 à 13 ans) et un Club Ados (14 à 17 ans) sont ouverts le soir toute l'année et pendant les vacances scolaires. Ils proposent, le mercredi, le samedi et pendant toutes les vacances scolaires, des animations et des sorties encadrées par des animateurs municipaux, sorties culturelles et sportives, ateliers spécialisés (photo, informatique, arts plastiques, théâtre…) et, durant les vacances scolaires, des séjours sportifs ou de découvertes. À chaque période, un programme est proposé, consultable sur place ou sur le site de la Ville. Ce programme est élaboré en concertation avec les jeunes adolescents. L'équipe d'encadrement veille au respect des règles de sécurité physique et psychologique.

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h. Le mercredi de 9h à 19h et le samedi de 13h30 à 19h. Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Tarifs

Le même que celui des Centres de loisirs, calculé en fonction du quotient familial municipal.

5.2 - Conseil Communal des Jeunes (CCJ)

Être conseiller n'est pas un jeu d'enfant

Le Conseil communal de jeunes est composé de Levalloisiens âgés de 11 à 16 ans qui sont élus pour deux ans. Encadré par des animateurs spécialisés, il conçoit et réalise des projets concrets pour la ville.
Tous les jeunes de la Ville de 11 à 16 ans, des collèges et lycée publics et privés de Levallois sont automatiquement électeurs. Ils votent pour élire leurs 49 conseillers municipaux. Élus pour deux ans, les jeunes conseillers siègent sous la présidence de Madame le Maire.
Les jeunes conseillers s'organisent en commissions, chacune d'elles ayant un champ d'intervention spécifique (Loisirs et Culture, Solidarité et Humanitaire, Développement durable et Écologie).
Les élus adultes et le personnel communal aident les jeunes dans leurs missions. Ensemble, ils réfléchissent à des solutions et idées pour améliorer la Ville et son quotidien. Ils recueillent des informations, mènent des études, font ensuite approuver leurs projets et entament leur réalisation. Être conseiller n'est pas un jeu d'enfant ! Cela nécessite du temps, de l'implication et de l'imagination. Le CCJ permet aux jeunes Levalloisiens d'appréhender rapidement les différentes étapes de la citoyenneté en agissant pour la collectivité et en renforçant leur sentiment d'appartenance à celle-ci. Ils sont de fait, impliqués dans la vie démocratique locale et établissent un dialogue entre les adultes et les jeunes et découvrirent ainsi les institutions.
Pour connaître et comprendre les attentes des habitants, jeunes ou adultes, pour savoir comment fonctionnent les services municipaux, les membres du Conseil Communal des Jeunes rencontrent les habitants et le personnel communal. Le Conseil Communal des Jeunes se réunit en séance plénière sous la présidence de Madame le Maire pour proposer et faire approuver ses projets et ainsi pouvoir les mettre en œuvre.
Des visites pédagogiques permettent tout au long de l'année de sensibiliser les jeunes élus à différents aspects de la vie quotidienne et citoyenne.

5.3 - L'Espace Jeunesse

La jeunesse fait partie des priorités de l'équipe municipale qui souhaite initier une vraie dynamique pour les jeunes à Levallois. Une émanation concrète de cette volonté municipale a été l'ouverture d'un Espace Jeunesse.
Cet Espace Jeunesse informe les jeunes Levalloisiens sur les sujets qui les intéressent (métiers, études, stages, métiers de l'animation, jobs étudiants…). Il les accompagne dans leurs démarches et la réalisa-

tion de leurs projets….
Sa vocation est multiple et participe également à l'accompagnement des loisirs pour les 18 à 25 ans leur permettant ainsi la découverte de nouveaux horizons.
La structure est labellisée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ainsi que par le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ).
Dans le cadre de ses missions en lien avec l'orientation, les Informateurs jeunesse municipaux travaillent en collaboration avec le Centre d'Information et d'Orientation de Puteaux (dont dépendent les élèves Levalloisiens).

Quelques exemples

- **Loisirs**
  Des week-ends de loisirs et de découverte des grandes villes européennes.
- **Aides aux projets**
  Les jeunes Levalloisiens peuvent bénéficier de l'Aide municipale à l'Initiative des Jeunes permettant ainsi de financer des frais de scolarité ou de formation, des projets individuels ou humanitaires…
- **Formations aux premiers secours (PSC1)**
  En partenariat avec la Protection Civile et la Croix rouge.
- **Formations au baby-sitting**
  Formation encadrée par des professionnels de la petite enfance.
- **La carte jeune Levallois**
  Elle permet des réductions et avantages chez les nombreux commerçants partenaires (restauration, librairies, coiffeur…) de la Ville.
  L'Espace Jeunesse propose également la mise en relation d'étudiants avec des familles levalloisiennes afin d'effectuer du soutien scolaire (38 jeunes étudiants Levalloisiens) et du baby-sitting.

5.3.I- Information Jeunesse

Un point information jeunesse labellisé Eurodesk

Formée par le CIDJ (Centre d'information et de documentation pour la jeunesse), l'équipe de l'Espace Jeunesse accueille les jeunes Levalloisiens et leurs familles dans le cadre d'entretiens d'orientation. L'Espace jeunesse de Levallois est labellisé Point Information Europe et fait partie du réseau européen d'information jeunesse Eurodesk.
Les jeunes peuvent ainsi découvrir les différentes opportunités de mobilité et de financement par les institutions européennes.
Les informateurs jeunesse proposent également une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation dans le cadre de leurs recherches de stages ou de jobs étudiants.
En collaboration avec les chefs d'établissement, l'équipe intervient régulièrement dans les collèges et le lycée de la Ville.
Par ailleurs, des conférences "Les Jeudis de l'Orientation" sont proposées au cours de l'année scolaire.
L'accompagnement des jeunes Levalloisiens est divers.
Il se compose du :
- Public reçu au quotidien à l'Espace Jeunesse (avec ou sans rendez-vous)
- Public captif composé des collégiens, des lycéens, jeunes de l'Espace Dynamique Insertion…

Chaque année se sont plus de 4 900 jeunes qui sont accompagnés par l'Espace Jeunesse :

• Collégiens	1 551
• Lycéens	996
• Etudiants	1 069
• En apprentissage	29
• Salariés	51
• Demandeurs d'emploi	96
• Parents	677

Motifs des accompagnements :

• Jobs étudiants	283
• Orientation	783
• Stage	771
• Aide aux projets	368
• Mobilité	48
• BAFA	89
• Internet, bureautique	2 075
• Informations diverses	277
• Prévention	240
• Réseaux Soutien scolaire / BB Sitting	102
• Partenariat	16
• Coaching scolaire	225
• Soutien scolaire (Stages, cours…)	308
• Loisirs : Carte Jeune	312
• Loisirs : Billetterie	98
• Loisirs : Mini-séjours	206

35 Jobs étudiants trouvés grâce à l'Espace Jeunesse
188 jeunes ont bénéficié de rencontres avec des professionnels

- 6 -
Les modalités du PEDT

6.1-Durée du PEDT

Le présent projet est conclu, conformément aux textes en vigueur, pour une période de trois ans, à compter de sa notification. Des avenants et ajustements pourront être ajoutés afin de renforcer la qualité des services proposés.

Il pourra également évoluer, sur la base des modifications législatives et réglementaires, au gré des contributions de chaque partenaire et des enseignements tirés localement de l'évaluation continue de sa mise en œuvre. Il fera ainsi l'objet d'une évaluation continue, tant sur les modalités d'organisation que sur les objectifs définis et les activités proposées.

6.2 - Bilan et évaluation PEDT

La réalisation du Projet Éducatif de Territoire de la Ville de Levallois est l'aboutissement d'une concertation de partenaires représentatifs de la communauté éducative.

Il prend en compte le volet éducatif des différents projets et plans d'actions initiées par la Ville de Levallois. Il permet de consigner dans un seul document, l'ensemble de la politique éducative de la Ville, en termes d'actions et d'engagements.

La vie du projet éducatif de territoire engage les acteurs de la chaîne éducative à mettre en œuvre les conditions de réussite nécessaires à la cohésion sociale et au développement de la citoyenneté.

6.3 - Comité de pilotage

Afin de réfléchir aux orientations générales, de fixer les actions prioritaires et de mener une évaluation objective, un **Comité de Pilotage** a été spécifiquement créé.
Ce comité de travail pourra éventuellement se scinder en groupes plus opérationnels sur des thématiques précises et il se réunira à intervalles réguliers.

Le **Comité de Pilotage**, ouvert, équilibré et représentatif, associe les partenaires suivants :

- **L'Éducation Nationale**
- **La Ville de Levallois**
  - L'Adjoint au Maire délégué à la Vie scolaire et Périscolaire
  - L'Adjoint au Maire délégué à la famille et la Petite enfance
  - Direction de la Petite enfance, de la Vie scolaire et de la Jeunesse
  - Direction des Affaires culturelles
  - La Direction des Services techniques
  - La Direction des Affaires juridiques

- **La Caisse des écoles**
  Le Conseil d'administration de la Caisse des écoles est constitué d'un Président (Madame le Maire) et d'un vice-président (l'Adjoint à la Vie scolaire et Périscolaire), de représentants du Conseil municipal, de représentants élus par les adhérents et de l'inspection de l'Éducation Nationale représentée par un directeur d'école élémentaire et un directeur d'école maternelle. La Caisse des Écoles est une œuvre laïque dont l'objet est le développement des activités périscolaires.

- **Des familles.**

Tous les acteurs ont ainsi la possibilité de s'exprimer tout au long du processus. L'enjeu du PEDT est ainsi de prendre en compte toutes les composantes de la réussite éducative des enfants Levalloisiens.

6.4 - Indicateurs quantitatifs et qualitatifs

Indicateurs quantitatifs

Le nombre d'enfants participants aux diverses activités.

Indicateurs qualitatifs

La satisfaction restant l'objectif prioritaire de ces activités, la démarche indicateurs qualitatifs est dotée d'outils permettant de mesurer régulièrement le degré de satisfaction auprès des enfants et des familles.

Indicateurs retenus

- Le baromètre de satisfaction
- Évaluation chiffrée
- Planning des activités
- Procédures d'accueil des enfants

- Outils de communication
- Protocoles d'enquêtes annuelles
- Partenariats
- Synthèse de l'analyse fonctionnelle et préconisations
- Objectifs d'amélioration

C'est dans ce cadre que s'inscrit la démarche du Comité de pilotage dont les travaux permettent une évaluation en continu et des ajustements jugés nécessaires par les membres de la communauté éducative. L'échange d'informations et le partenariat jouent à ce titre un rôle considérable.

Afin de réaliser l'évaluation du PEDT, il est rappelé l'importance d'associer les enfants dans cette évaluation, car ils se situent au cœur du dispositif. Ainsi, une attention particulière est portée sur la manière dont ils **évaluent**, avec des outils ludiques adaptés à chaque tranche d'âge, les actions ou projets auxquels ils ont participé.

6.5 - Les Partenaires

6.5.1- Partenaires institutionnels

La direction de la Petite enfance, de la Vie scolaire et Périscolaire garante de la mise en œuvre du projet, renforce la dynamique partenariale, sensibilise l'ensemble des acteurs sur la nécessité d'agir ensemble autour de projets communs.

Implication des services municipaux

La Ville de Levallois sous l'autorité de Madame le Maire, est organisée en services qui interviennent dans tous les établissements de la Ville :

- La Direction de la Vie scolaire et de la Petite enfance assure les inscriptions, gère la restauration scolaire, le suivi des Conseils d'écoles, les classes de découvertes, assure les commandes de fournitures scolaires de tous les établissements de la Petite enfance et des écoles publiques…

- La Direction des Services Techniques pour les bâtiments, la voirie et les espaces verts.

- La Direction du Personnel de service en charge de l'entretien des locaux.

- La Direction de la Jeunesse et des centres de loisirs qui organisent et gère les centres de loisirs.

- La Direction de la Culture favorise les parcours d'éducation artistique dans toutes les disciplines.

- La Direction des Services Informatiques équipe et maintient le parc numérique des établissements.

- Le service Archive Documentation organise et anime les visites de l'Hôtel de Ville avec les élus municipaux, et conduit des ateliers de recherches historiques (patrimoine, généalogie…).

- La Direction des médiathèques et ses deux établissements accueillent les enfants.

- Le conservatoire propose différents accès aux activités musicales.

Les échanges entre les écoles et les services municipaux sont permanents et la communication entre la Ville et l'Éducation Nationale répond à une cohérence, sans supplanter les domaines de compétences de chacun :

- Les services de l'Éducation Nationale sont en charge des enseignants et des apprentissages scolaires.
- La Ville est en charge des moyens matériels des écoles et humains pour les locaux ainsi que des différents services périscolaires.

Des rencontres régulières entre l'Inspection de l'Éducation Nationale et la Direction de la Vie scolaire de la Ville sont organisées pour maintenir le bon fonctionnement des écoles et plus largement de la vie scolaire et périscolaire.

Services de l'Éducation nationale
Direction Départementale de la Cohésion Sociale
CAF
Caisse des écoles

6.5.2 - Partenaires associatifs

- Levallois Sporting Club (LSC)
- Levallois Découvertes
- Levallois Culture

6.6-Nombre d'enfants du territoire concernés par les activités du PEdT

Petite enfance

- Crèches **721** enfants
- Jardins d'enfants **139** enfants
- Jardins de découvertes **107** enfants

Temps scolaire

- L'anglais, de la moyenne section de maternelle au CM2 compris. Tous les écoliers des écoles publiques et privées sous contrat. **4 530** enfants.
- Les activités culturelles. **465** enfants.
- Le sport. **2 800** enfants.
- La Médiathèque. **690** enfants.
- La Prévention Routière. **4 365** enfants.
- Le Conservatoire Maurice-Ravel. **138** enfants.
- Les Classes de découvertes. **660** enfants.
- La Santé et la Prévention. **3 500** enfants.

Temps périscolaire

- Les Centres de loisirs. **4 468** enfants.
- La Ruche, activités culturelles et sportives. **3 529** enfants.
- Le Conservatoire Maurice-Ravel. **2 039** enfants.
- Le Sport (Levallois Sporting Club). **2 890** enfants.
- Le Centre culturel (L'Escale). **1 450** enfants.
- Les Études dirigées. **2 660** enfants.
- L'aide aux devoirs. **70** enfants.
- Les Clubs Pré-Ados et Ados. **635** pré-adolescents - **140** adolescents.

Temps extrascolaire

Les activités extrascolaires se déroulent le mercredi, le samedi et pendant toutes les vacances scolaires avec un encadrement spécialisé et conforme aux normes en vigueur.

Activités extrascolaires

- Les Centres de vacances **1 700** enfants.
- Les Centres de loisirs **4 250** enfants
- Le Potager. **90** enfants / jour.
- Activités sportives, culturelles, musicales : **5 790** enfants de 3 à 11 ans
  - > Sport (LSC) : **2 850** enfants de 3 à 11 ans
  - > Conservatoire : **2 000** enfants de 3 à 11 ans
  - > Centre culturel (L'Escale) : **1 442** enfants de 3 à 11 ans
- Les Clubs Pré-Ados et Ados. **560** pré-adolescents - 156 adolescents.
- Les Centres de loisirs pour les juniors handicapés : **54** enfants
- Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) : **49** jeunes élus
- La Ludothèque : **150** enfants et parents chaque jour.

6.7 - Les Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT

Interventions pendant le temps scolaire

L'anglais

- Intervenants municipaux habilités par l'Éducation Nationale en co-intervention avec les enseignants

Activités culturelles durant le temps scolaire

- Intervenants municipaux agréés par l'Éducation Nationale en co-intervention avec les enseignants

Éducation physique et sportive, dont la natation scolaire

- Educateurs sportifs municipaux diplômés d'État en co-intervention avec les enseignants

Musique durant le temps scolaire

- Professeurs diplômés du Conservatoire municipal Maurice-Ravel en co-intervention avec les enseignants

Médiathèque durant le temps scolaire

- Bibliothécaires diplômés en co-intervention avec les enseignants

Prévention Routière

- Agents de la Police municipale en co-intervention avec les enseignants

Classes de découverte

- Animateurs diplômés (prestataires) en co-intervention avec les enseignants

Activités périscolaires et extrascolaires

Études dirigées
- Enseignants volontaires, rémunérés par la Ville

Centres de loisirs
- Directeurs et animateurs diplômés

La Ruche (activités sportives et culturelles)
- Éducateurs sportifs diplômés d'État du Levallois Sporting Club (LSC)
- Animateurs diplômés

L'Aide aux devoirs
- Professionnels, recrutés et rémunérés par la Municipalité

Activités culturelles et artistiques
- Intervenants municipaux de L'Escale

Musique
- Professeurs diplômés du Conservatoire municipal Maurice-Ravel

Médiathèque
- Bibliothécaires diplômés

Sport
- Éducateurs sportifs diplômés d'État du Levallois Sporting Club (LSC)

Clubs Pré-Ados et Ados
- Directeurs et animateurs diplômés

Annexe 1

Liste des établissements de la Petite enfance

Crèches

- **Les Cabris**
  23 rue du Parc
  01 47 15 77 60
- **La Cigale**
  80 rue du Président Wilson
  01 47 15 74 40
- **La Clairière**
  112 rue Aristide Briand
  01 47 15 77 50
- **Diabolo-Menthe**
  28 rue Jean Gabin
  01 47 15 74 71
- **La Farandole**
  19-21 rue Camille Pelletan
  01 47 15 74 54
- **Gavroche**
  50 rue Jean Jaurès
  01 47 15 75 64
- **Les Rainettes**
  136 rue Marius Aufan
  01 47 15 77 63
- **Les Lucioles**
  7 rue Ernest Cognacq
  01 47 15 74 33
- **La Marelle**
  114 rue Baudin
  01 47 15 74 43
- **Les Mouettes**
  1 rue de Bretagne
  01 47 15 77 61 ou 77 97
- **Les Oursons**
  89 rue Edouard Vaillant
  01 47 15 75 72
- **La Planchette**
  46 rue Paul-Vaillant-Couturier
  01 47 15 77 52
- **Tom Pouce**
  8 square Victor Hugo
  01 47 15 77 54

Jardins d'Enfants

- **Poisson Lune**
  3 rue Gabriel Péri
  01 47 15 77 56
- **Poisson Clown**
  110 rue Edouard Vaillant
  01 47 15 77 71

Jardins de découvertes

- **Saint Exupéry**
  5 place du 11 novembre 1918
  01 47 15 77 91
- **Pasteur**
  5 rue Pasteur
  01 47 15 77 49
- **Jules Ferry**
  123 rue Louis Rouquier
  01 47 15 77 95

Annexe 2

Liste des établissements scolaires

Écoles maternelles

- **Alfred-de-Musset**
  30 rue Ernest-Cognacq
  01 41 49 07 57
- **Anatole-France**
  (Primaire Anatole-France)
  2 rue Bara
  01 47 57 15 68
- **Buffon**
  (Primaire Buffon)
  47 rue Camille-Pelletan
  01 47 15 78 75
- **Charles-Perrault**
  17 rue Chaptal
  01 47 15 77 72
- **George-Sand**
  (Primaire George-Sand)
  19 rue Baudin
  01 47 57 15 94
- **Jean-Jaurès**
  130 rue du Président-Wilson
  01 47 15 77 81
- **Jules-Ferry**
  7 rue Jules-Ferry
  01 47 56 12 83
- **Louis-Pasteur**
  2 rue Jacques-Mazaud
  01 47 15 77 48
- **Maurice-Ravel**
  9 allée Youri-Gagarine
  01 47 39 86 26
- **Saint-Exupéry**
  20 rue Collange
  01 47 15 77 57
- **Edith Gorce-Franklin**
  (École intercommunale
  Neuilly-Levallois)
  77 boulevard Georges-Seurat, île de la Jatte
  92200 Neuilly sur Seine

Écoles élémentaires

- **Alfred-de-Musset**
  28 rue Ernest-Cognacq
  01 47 58 15 93
- **Anatole-France**
  (Primaire Anatole-France)
  81 rue Marius-Aufan
  01 47 57 26 23
- **Buffon** (Primaire Buffon)
  47 rue Camille-Pelletan
  01 47 15 78 71
- **Françoise-Dolto**
  7 rue Marius-Aufan
  01 47 15 77 65
- **George-Sand**
  (Primaire George-Sand)
  19 rue Baudin
  01 41 05 40 90
- **Jean-de-La-Fontaine**
  53 rue Rivay
  01 47 31 95 70
- **Jules-Ferry**
  5 rue Jules-Ferry
  01 47 31 43 08
- **Maurice-Ravel**
  1 allée Youri-Gagarine
  01 47 39 77 01
- **Saint-Exupéry**
  24 rue Collange
  01 47 15 77 58
- **Edith Gorce-Franklin**
  (École intercommunale
  Neuilly-Levallois)
  77 boulevard Georges-Seurat, île de la Jatte
  92200 Neuilly sur Seine

Écoles privées sous contrat

- **École maternelle et élémentaire Sainte-Marie-de-la-Providence**
  56 rue Edouard-Vaillant
  01 47 37 57 76
- **École maternelle et élémentaire Emilie-Brandt**
  12 rue du Parc
  01 47 58 53 40

Collèges

- **Louis-Blériot**
  162 rue Jules-Guesde
  01 46 17 05 25
- **Danton**
  77 rue Danton
  01 47 58 68 50
- **Jean-Jaurès**
  91 rue Rivay
  01 47 37 12 69

Collège privé sous contrat

- **Saint Justin**
  74 Rue Édouard Vaillant
  01 47 37 68 26

Lycée

- **Lycée Léonard-de-Vinci**
  4 avenue Georges-Pompidou
  01 41 05 12 12

Le Conservatoire Maurice-Ravel

- Conservatoire Maurice Ravel
  33 rue Gabriel-Péri
  01 47 15 76 76

Annexe 3

Liste des équipements municipaux

Le Centre culturel L'Escale
- **L'escale**
  25 rue de la Gare

La Médiathèque
- **Médiathèque Albert-Camus**
  29 avenue de l'Europe
- **Médiathèque Gustave-Eiffel**
  111 rue Jean-Jaurès

Les équipements sportifs
- **Complexe sportif Louison-Bobet**
  15 rue Pablo-Neruda
- **Palais des sports Marcel-Cerdan**
  141 rue Danton
- **Palais des sports Gabriel-Péri**
  19 bis rue Gabriel-Péri
- **Gymnase Jean-Philippe Gatien**
  10 rue Léon-Jamin
- **Gymnase Auguste-Delaune**
  32 rue d'Alsace
- **Gymnase Frédéric Delpla**
  83 rue Danton
- **Gymnase Marie-Claire Restoux**
  118 rue du Président Wilson
- **Gymnase Eric Srecki**
  152 rue Danton
- **Tennis Daniel-Gey**
  3 Allée Daniel-Gey
- **Simulateur de Golf**
  1-3 place de Verdun

Centres de loisirs maternels
- **Alfred-de-Musset**
  151 rue Danton
- **Anatole-France**
  98 rue Danton
- **Buffon**
  88 rue Paul-Vaillant-Couturier
- **George Sand**
  15 rue Baudin
- **Charles-Perrault**
  17 rue Chaptal
- **Jean-Jaurès**
  130 rue du Président Wilson
- **Jules-Ferry**
  123 rue Louis-Rouquier
- **Maurice-Ravel**
  7 allée Youri-Gagarine
- **Pasteur**
  5 rue Pasteur
- **Saint-Exupéry**
  5 place du 11 novembre

Centres de loisirs élémentaires
- **L'Abeille**
  55 rue Paul-Vaillant-Couturier
- **Anatole-France**
  98 rue Danton
- **Buffon**
  86 rue Paul-Vaillant-Couturier
- **Françoise-Dolto**
  9 bis rue Marius-Aufan
- **Jules-Ferry**
  5, rue Jules-Ferry
- **Jean-de-la-Fontaine**
  55 rue Rivay
- **Le Petit Prince**
  34 rue Collange
- **George Sand**
  15 rue Baudin
- **Maurice-Ravel**
  27 rue de Lorraine

Les Clubs Pré-Ados et Ados
- **Club Pré-Ados "L'atelier"**
  (11 à 13 ans)
  87 rue Baudin
- **Club Pré-Ados 2**
  (11 à 13 ans)
  7 rue de l'Aspirant-Dargent
- **Club Ados "L'Appart"**
  (14 à 17 ans)
  14 rue de Lorraine

L'Aide aux devoirs
- **Maison de l'Enfance Eiffel**
  14 rue de Lorraine
- **Anatole-France**
  98 rue Danton

L'Espace jeunesse
22, Rue Rivay

La Ludothèque
9, rue d'Alsace